

Crédit et gestion du risque dans le secteur bancaire russe¹

Caroline Dufy

(IEP de Bordeaux, chercheur associé au SPIRIT, CNRS-IEP de Bordeaux)

Gilles Favarel-Garrigues

(CERI, CNRS-SciencesPo)

La transition économique en Russie a promu le développement de la petite entreprise et celui de l'initiative privée, mais ce projet s'est heurté à une très forte instabilité économique, en particulier au début des années 1990. L'hyperinflation s'est alors accompagnée d'une désorganisation profonde du système productif et des relations économiques (Dufy, 2010). La reconstruction du tissu économique a notamment dû faire face à une offre très restrictive de crédit dans la décennie 1990. Par ailleurs, la restructuration de la monobanque centralisée et étatique, fonctionnant comme une caisse centrale dans le système soviétique, a rencontré des difficultés. Alors que ce système devait faire place à une structure à double niveau, supervisée par une banque centrale et dotée d'un rôle de financement autonome de l'activité économique, « le système de la monobanque soviétique [a] perdu[r] de façon dégénérée » (Scialom et Clément-Pitiot, 1995).

Ainsi durant les années 1990, les petites entreprises se sont développées de façon autonome par rapport au système bancaire. Dans la décennie suivante toutefois, l'activité de crédit devient centrale pour les banques et les prêts aux PME croissent rapidement : alors que le crédit au secteur privé représentait 7% du PIB en 1996, il s'élève à 30% en 2006 (Barisitz, 2007). Plus généralement, l'activité de banque de détail s'est considérablement développée depuis la fin des années 1990, encourageant l'expansion du crédit bancaire (Guseva, 2006, 2008).. Dans un tel contexte, comment se nouent des relations de crédit avec la clientèle sur une base impersonnelle ? Comment sont choisis et traités les clients ? Comment se résout en particulier le problème crucial de l'information dans un contexte incertain où l'expérience, les cadres normatifs et les institutions de collecte de l'information manquent ? Cet article vise à montrer comment le secteur bancaire, acteur central du crédit dans les années 2000, s'est donné en moins d'une décennie les moyens de faire face à la demande de financement en provenance des PME.

Dans cette évolution, le calcul et le droit tiennent une place fondamentale, rôle qui a été insuffisamment décrit dans la littérature consacrée au crédit. La montée en puissance du *scoring* dans les banques illustre la place du calcul. Quant au droit, l'exemple russe montre qu'il agit comme un opérateur d'identification des débiteurs et de certification de l'existence et du statut des garants et des garanties dans un marché où le secteur bancaire se concentre et où le volume du crédit augmente fortement. Mais il serait illusoire d'accorder des vertus exclusives au recours au droit. Les garanties se fondent simultanément sur d'autres pratiques, liées à l'accès à des

¹ Ce travail de recherche a été effectué dans le cadre de l'équipe constituée dans le cadre de l'ACI « Normes, pratiques et régulations des politiques publiques ». Convention de recherche n°NPP18 « Régulations juridiques et développement économique dans les pays en transition : Réformes institutionnelles, politiques de justice et transformation des pratiques économiques dans les pays du post-communisme ». Coordinateur : Thierry Delpeuch (GAPP, ENS Cachan). L'équipe Russie étant composée d'Aurore Chaigneau (Université de Paris X), de Caroline Dufy (IEP de Bordeaux, SPIRIT) et de Gilles Favarel (CERI, CNRS).

informations dévoilées et à des modalités d'*enforcement* (exécution des engagements contractuels ou judiciaires) permettant de faire pression de diverses manières sur le débiteur. Loin d'être opposées, ces pratiques se renforcent mutuellement. Elles participent d'une politique de gestion des risques qui n'est pas spécifique à la Russie et se développe à un niveau global, mais qui prend en Russie des contours particuliers. L'existence et le fonctionnement particulier de structures de sécurité internes aux banques, destinées à obtenir les informations susceptibles de permettre le calcul du risque, se situent au cœur de cette articulation entre droit et renseignements. L'observation de ces structures permet de dépasser une analyse fondée sur une dichotomie convenue entre recours au droit et prédominance de l'informel, de mettre à distance une explication pêchant par excès de légalisme ou, au contraire, par surestimation du blat dans la compréhension des comportements économiques (Ledeneva, 2006).

Le recours au droit et au calcul se heurte à des difficultés, qui conduisent à diversifier les éléments pesant sur la prise de décision et, notamment, à chercher discrètement des informations complémentaires sur les clients. La collecte d'information sur les emprunteurs constitue en effet une activité stratégique pour le secteur bancaire (Carruthers, Cohen, 2001). La littérature économique la fonde sur une distinction centrale établie par Knight entre le risque d'une part probabilisable, susceptible d'être calculé, et l'incertitude d'autre part non probabilisable. La théorie de l'asymétrie d'information évoque également les biais que comporte l'activité bancaire et qui rendent difficile la mesure concrète du risque de crédit (Stiglitz, Weiss, 1981). Par ailleurs, la situation de la Russie post-transitionnelle accroît davantage cette difficulté dans la mesure où les comportements face au crédit sont réputés marqués par une faible discipline de paiement et par un héritage soviétique de « contrainte budgétaire molle », théorisée par l'économiste hongrois Janos Kornai (Kornai, 1998). Le contexte russe se caractérise pour certains auteurs par une « distribution de l'information sur les acteurs économique » particulièrement défaillante (Vinogradova, 2006).

Des relations interpersonnelles avec des détenteurs de renseignements permettent de compléter et surtout de vérifier les informations disponibles par ailleurs. Nous verrons quelles sont les spécificités de ce marché du renseignement dans le cas russe. Ces spécificités sont liées à la jeunesse du secteur bancaire et au contexte politique qui caractérise les dernières décennies en Russie, mais elles ne sont pas gravées dans le marbre. Notre objectif n'est pas de comprendre un phénomène social dont rien ne permet de savoir s'il va s'inscrire dans la durée, mais un moment historique particulier durant lequel la question de la garantie des crédits et de la protection privée fait intervenir un ensemble d'acteurs positionnés dans une nébuleuse d'institutions publiques et privées. Ce que nous décrivons n'est donc nullement un invariant historique, mais une configuration particulière des relations de pouvoir dans le monde post-communiste, liée à un contexte institutionnel particulier, pesant notamment sur la distribution de la capacité d'accès à des renseignements au sein de la population.

Nous nous attacherons plus spécifiquement au crédit aux entreprises qui comporte à la fois des risques plus nombreux, des garanties plus difficiles à établir et dont les montants moyens sont plus importants que ceux en jeu dans le crédit à la consommation. Par ailleurs, le crédit aux PME est plus hasardeux que pour les grandes entreprises où la réputation et la place sur le marché constituent une prévention contre le risque. L'enquête qualitative menée ici a été effectuée entre 2006 et 2009 dans des organismes de crédit et banques de la région de Moscou et d'Ekaterinbourg. Elle est appuyée sur des entretiens qualitatifs récoltés auprès d'employés de banques de tailles, de structures actionnariales différentes et sur l'analyse de documents divers, telles que la législation bancaire, mais aussi les ouvrages et revues professionnelles consacrés aux différentes facettes de l'activité de crédit en Russie. Elle porte d'autre part sur l'ensemble des acteurs spécialisés dans la réalisation de

prestations liées à l'obtention de renseignements ou à l'exécution d'engagements contractuels ou de décisions judiciaires.

Après avoir analysé le développement du crédit bancaire en Russie, nous montrerons comment la politique de gestion des risques s'appuie dans les banques russes sur des références juridiques et des modes de calcul visant à mécaniser la confiance à l'égard des clients. Nous observerons ensuite comment ces méthodes s'articulent avec un marché du renseignement dans lequel s'insèrent de nombreux prestataires bénéficiant d'un accès privilégié à ce type d'informations.

I. L'avènement de la gestion du risque dans la banque russe

L'institutionnalisation, et la professionnalisation du secteur bancaire en Russie conduisent à l'introduction de dispositifs de gestion du risque de crédit au début des années 2000, à une période de croissance économique rapide.

1 Institutionnalisation et rationalisation accélérées par des crises à répétition

La banque devient un acteur central du crédit à partir du krach boursier de 1998 où l'écroulement du marché des titres d'Etat et la dévaluation du rouble tarissent les deux principales sources de revenu pour les banques russes que sont les opérations sur les bons d'Etat et celles sur les devises (Buyske, 2006). Le secteur bancaire se réoriente alors vers des fonctions universelles et vers l'activité de crédit qui devient l'une de ses sources de profit les plus importantes.

La première décennie de transition est caractérisée par un accès très limité au crédit pour les PME. Les taux d'intérêt sont très élevés, mais au-delà, les restrictions sont également quantitatives, nombre de banques ne prêtant pas aux PME. Les petits entrepreneurs sont alors contraints de recourir à l'autofinancement, au crédit inter-entreprises, à des usuriers ou à des réseaux d'interconnaissance (Cohen, De Boissieu, de Pontbriand, 1994).

La situation change radicalement à partir de 1998 ; la diminution des taux d'intérêt sur la période est bien plus rapide que celle du rythme de l'inflation : la baisse très nette des taux nominaux débiteurs s'opère entre 1999 et 2006 : ils passent de 13,7% en 1999 à 4,1% en 2006. Simultanément, le volume du crédit accordé au secteur privé est multiplié par plus de 2 par rapport à un PIB en croissance rapide également : il passe de 13,1 à 30% du PIB. Cette explosion s'accompagne paradoxalement d'une réduction du taux de créances douteuses : de 13,4% des prêts à 2,6% en 2006 ² (Barisitz, 2008). Simultanément, le montant moyen des crédits augmente, tout comme la durée des prêts consentis par les banques. Par exemple, la banque KMB constituée avec l'aide de la BERD et spécialisée dans le micro-crédit voit le montant moyen de ses prêts augmenter de plus de 7500 dollars en 2002 à environ 9000 dollars en 2005 (Buyske, 2006). Toutefois les difficultés de financement ne sont pas pour autant levées pour toutes les entreprises³.

² Les taux de calculs sont souvent présentés par la littérature économique occidentale comme sous-estimant la valeur réelle des créances douteuses qui s'élèverait déjà à plus de 7% avant la crise de 2009 selon certaines sources (Bonin dir., 2008).

³ Le crédit reste tout de même difficile à obtenir pour les PME. Les grosses entreprises sont servies par les grandes banques fédérales, les petits entrepreneurs peuvent être soutenus par des projets gouvernementaux. Entre les deux, la catégorie intermédiaire a difficilement accès au crédit. Les entretiens révèlent que nombre de petits entrepreneurs individuels se tournent vers la solution du crédit à la consommation, après avoir échoué dans l'obtention d'un crédit PME. En dépit des programmes gouvernementaux destinés à favoriser le développement des PME relancés par le président Medvedev (2/3 des Russes destinés à devenir petits entrepreneurs), les crédits attribués aux PME restent insuffisants en volume et en durée.

Le développement du crédit s'effectue dans un contexte de ramification des réseaux bancaires sur le territoire russe. La part du secteur bancaire dans l'économie croît de façon très sensible : la part des actifs du secteur bancaire par rapport au PIB augmente de 1/3 à plus de 1/2 du PIB russe. Toutefois, le nombre d'établissements de crédit est peu réduit : il passe de 1349 à 1189 entre 1999 et 2006 (BCR, 2008). Le secteur bancaire russe demeure caractérisé par la coexistence d'une poignée de très grandes banques à dimension fédérale héritées des banques spécialisées soviétiques et d'une multitude de petits établissements régionaux sous-capitalisés et à dimension régionale. (Sapir, 2008)⁴.

Dans ce contexte de développement rapide du secteur bancaire et de croissance forte du crédit, le contrôle du risque se pose donc de façon de plus en plus aigue au cours des années 2000. Les crises répétées et les krachs successifs de 1998, 2004-2005 et de 2008 en particulier conduisent à des faillites bancaires nombreuses et témoignent d'une exposition importante au risque du système bancaire russe. La gestion du risque ne peut plus être résolue par les relations interpersonnelles et l'ancrage dans des réseaux compte tenu de la croissance de la taille des banques et de l'augmentation globale du volume de crédit accordé. La conjoncture économique très instable de la Russie post-transitionnelle accroît davantage cette difficulté. Par ailleurs, les comportements face au crédit sont réputés marqués par une faible discipline de paiement et par un héritage soviétique de « contrainte budgétaire molle », théorisée par l'économiste hongrois Janos Kornai (Kornai, 1998). Cette référence n'est pas cantonnée à la littérature économique, elle a un écho prégnant dans le discours des professionnels du crédit, où elle est fondée sur un héritage, parfois sur une spécificité culturelle.

a) L'internationalisation du secteur bancaire russe : un appui pour le renforcement du contrôle prudentiel

L'internationalisation du secteur bancaire russe s'opère par le biais de la diffusion horizontale de pratiques bancaires liées à l'influence des banques étrangères dans le secteur bancaire russe. Mais elle joue surtout de façon verticale par le renforcement du contrôle de la Banque centrale qui dans les années 2000 s'appuie sur une régulation internationale renforcée pour imposer son contrôle sur le territoire russe.

Le développement du capital bancaire étranger se fait de façon beaucoup plus lente en Russie que dans les pays d'Europe Centrale et Orientale⁵, toutefois l'assistance technique opérée par les organisations internationales, tout comme l'intégration du système bancaire russe dans une communauté internationale de pratiques conduisent à une diffusion de normes et d'outils utilisés par les professions bancaires occidentales.

Parmi les enseignes dynamiques, la banque mutualiste autrichienne Raiffeissen est l'une des plus active dans le développement de ses guichets sur le territoire russe (Bonin, 2008)⁶. Par ailleurs, l'assistance technique opérée grâce au soutien des organisations internationales joue dans un sens similaire. Elle permet la transmission de structures et d'institutions mais elles opèrent également un transfert d'outils et de compétences. Le rôle de la BERD est ici tout à fait central. La professionnalisation du personnel bancaire contribue à diffuser le *scoring* en particulier.

⁴ Pour de plus amples analyses sur la restructuration du secteur bancaire dans la période de transition économique, se référer à (Buiske, 2006), (Clement-Pitiot, Scialom, 1995).

⁵ Leur part dans la détention des actifs du secteur bancaire passe de 10% en 1999 à 12% en 2006, elles sont 32 en 1999 contre 52 en 2006 alors même que le nombre total de structures bancaires diminue.

⁶ La limitation à l'introduction du capital étranger dans le système bancaire russe est assurée par une législation très restrictive (donner dates)

Mais la structuration et la consolidation du système bancaire autour de la Banque Centrale reste l'évolution politique majeure de l'après crise. Cet élément difficile à interpréter en termes sociologiques, doit néanmoins être analysé car il informe profondément les pratiques et les discours des professionnels du crédit.

A partir de 1998, la BCR s'impose réellement comme le régulateur prudentiel, usant de son droit de retrait et d'attribution des licences comme d'une menace contraignant les banques à adopter le *risk management*. La Banque centrale gagne progressivement en autorité sur les établissements bancaires de second rang (Buyske, 2006) après le krach d'août alors que les oligarques supports du pouvoir eltsinien sont engloutis dans la faillite des Bons d'Etats russes achetés en masse par les banques qu'ils avaient constitués.

Le ralliement du régime poutinien à la lutte contre le terrorisme à partir du 11 septembre 2001 et à sa traduction financière identifiée, la lutte contre le blanchiment, (Favarel-Garrigues, Godefroy, Lascoumes, 2008) parachève cette évolution vers l'intégration internationale du système bancaire russe. La Russie adopte l'accord dit de Bâle II qui offre aux banques d'auto-évaluer leur exposition aux risques selon une méthodologie reconnue. Cette nouvelle orientation provoque la circulation de bonnes pratiques et de la diffusion de métriques privées. Elle entraîne le développement de méthodes de *risk management* au niveau micro et de contrôle de conformité dans lesquels s'insère la gestion des risques clients⁷.

Ces normes acquièrent un effet contraignant dans le système bancaire russe grâce au renforcement politique progressif de la BCR face aux structures héritières des départements bancaires des ministères sectoriels. L'exemple russe met en évidence que l'harmonisation de la régulation internationale en matière financière ne doit pas être appréhendée comme un processus homogène et acquis *de facto* à partir du vote de l'indépendance de la Banque Centrale à l'égard du pouvoir politique en 1995, mais il doit être compris comme une transformation longue, progressive, soumise à de fortes pressions internes et à des rapports de force politiques (Singer, 2004). Les années 1990 voient la confrontation d'élites industrialistes héritées des structures soviétiques et d'un milieu bancaire libéral acquis aux normes internationales (Dufy, 2007). Les crises successives qui délégitiment le système bancaire et affaiblissent le pouvoir politique des premiers rendent possible l'autonomisation effective de la Banque centrale, selon le modèle occidental⁸. De fait, comme dans d'autres pays, l'harmonisation de la régulation internationale dans le domaine financier conduit à transposer des standards et des codes de conduite adoptés par les pays selon un mode volontaire en lois internes contraignantes dont la conformité est sanctionnée : ce qui revient à transformer en « *hard law* » au niveau national des dispositifs relevant de la « *soft law* » (Jordan, Majnoni, 2002). Cette analyse invalide la littérature faisant de la financiarisation contemporaine la traduction de phénomènes apolitiques, déconnectant la sphère financière du pouvoir politique (Mügge, à paraître). De fait des lois importantes, adoptées à la fin des années 1990, sont renforcées après le minikrachs bancaire de 2004. La loi de 1999 crée un dispositif de licence permettant de déclarer la mise en faillite des banques. Un train important de réformes bancaires intervient en 2004-2006. Il s'agit tout particulièrement du texte adopté par la BCR et mis en application au printemps 2004 sur les « normes obligatoires des banques ». Ce texte réduit les possibilités pour les banques de second rang de manipuler leurs comptes dans le but de satisfaire à la condition de respect des ratios

⁷ Sur l'analyse des convergences dans le milieu bancaire voir Coleman WD. 2006. Policy Convergence in Banking: A Comparative Study. *Political Studies* 42:274-92. Ce nouveau paradigme fait écho à la volonté du milieu bancaire international, confronté à des crises récurrentes au cours des années 1980-1990, de mieux gérer les risques, comme le montrent les travaux menés au sein du Comité de Bâle. Il s'agit d'harmoniser les réserves en capital que les banques sont obligées de détenir en contrepartie des risques pris. Progressivement la notion de risque a été étendue des seuls risques de crédit (la défaillance d'un créancier) aux risques de marché (la volatilité des prix) et enfin aux risques opérationnels. Cette nouvelle catégorie rassemble les menaces les plus diverses, internes et externes, liés à l'usage des technologies, aux failles du contrôle, aux fraudes et au blanchiment.

⁸ Alors que l'indépendance formelle de la BCR est acquise dès 1995.

prudentiels⁹.

L'établissement d'un système de garantie des dépôts mis en place en 2004 permet également à la BCR de renforcer son contrôle sur les banques de second rang. Ce système inclut un nombre considérable de banques - plus de 900, à la surprise des observateurs pour lesquels une telle couverture n'était pas nécessaire. Cette garantie des dépôts des épargnants assurée par la banque centrale impose des contreparties aux banques qui entrent dans le système de couverture pour leurs clients. L'adoption si tardive par les autorités bancaires de cette disposition essentielle pour assurer la confiance des épargnants confirme s'il en était besoin que la relation de détail traditionnelle n'était jusqu'alors pas une priorité pour le système bancaire russe.

Par ailleurs, la régulation anti-blanchiment mise en place par la BCR à cette même période devient dissuasive : parmi les 60 retraits de licences bancaires en 2006, 53 sont motivés par le non respect de la législation sur le blanchiment. Cet enjeu est mesurable à l'aune de la pression que fait peser le GAFI sur la communauté bancaire internationale, la Russie figure sur la liste noire du GAFI en 2000 et en est retirée en 2002. Au niveau international, l'attractivité du secteur bancaire russe vis-à-vis des investissements directs étrangers est évoquée dans le discours politique comme l'un des motifs de ralliement à la lutte contre le blanchiment. Toutefois, les conflits et tensions générées par cette politique financière sont également internes. En 2004, la dénonciation par la BCR du non respect des normes anti-blanchiment par certaines banques russes avait amené les banques américaines à fermer les comptes de correspondants qu'elles détenaient dans ces établissements. Cette mesure avait provoqué une crise bancaire et conduit à la disparition des petites et moyennes banques régionales, comme la banque moyenne Gutabank (Subbotina, 2009). Par ailleurs, l'assassinat du responsable de la lutte anti-blanchiment à la BCR Andrei Kozlov en 2006 pourrait être l'une des manifestations les plus violentes engendrées par ces évolutions. Néanmoins, l'autorité de la BCR sur le système bancaire sort renforcée et lui permet de poursuivre la restructuration du système bancaire (Subbotina, 2009 ; Orlova, 2008).

Cet article n'entend pas examiner les modèles d'harmonisation de la réglementation financière examinée ailleurs. Il s'agit toutefois de mettre en évidence que ce processus a des effets majeurs sur le travail d'attribution du crédit. A l'inverse des analyses fondées sur l'encastrement du crédit dans des réseaux et des relations sociales, cette contribution montre que la conjonction de ces différents facteurs pousse le système bancaire russe à passer en quelques années d'une méthode d'évaluation des crédits au cas par cas à une automatisation du calcul du risque.

b) Information bancaire où comment faire crédit sans confiance ?

La distinction établie par l'économiste Knight entre incertitude non probabilisable et risque calculable et susceptible de se voir attribuer une probabilité fonde cette évolution institutionnelle. L'attribution du crédit au cas par cas induit une analyse individualisée des crédits, elle implique des taux d'intérêts élevés et peut s'articuler sur une connaissance préalable de l'emprunteur. Au contraire, dans le cas de massification du marché du crédit, l'automatisation du calcul du risque devient moins coûteuse, peut s'affranchir de toute connaissance préalable et implique une diminution des taux d'intérêts. L

⁹ Pour l'OCDE, « il semblerait que la mise en place d'un système d'assurance des dépôts, la refonte de la protection prudentielle et l'adoption des normes internationales d'information financière aient eu un impact sensible sur le fonctionnement du secteur bancaire » (rapport 2006). Plus précisément, il s'agit du système d'assurance des dépôts qui impose des normes réglementaires beaucoup plus strictes que le système de contrôle général. Cette disposition a favorisé la hausse du volume de dépôts des épargnants entre 2004 et 2005.

l'analyse majeure menée par A. Guseva sur la construction d'un marché du crédit à la consommation et les modalités de la diffusion large des cartes de crédit en Russie concerne la période précédant celle que nous considérons. Par ailleurs, l'auteur insiste sur les systèmes de parrainages mis au point par les banques, par affiliation à travers des groupes restreints liées par interconnaissance et disposant d'un certain statut, comme les salariés d'une entreprise par exemple, puis de crédit à des membres d'un réseau identifié autour d'une personne référent (Guseva, 2008). Cette contribution s'appuie sur une perspective de sociologie des réseaux fort utile pour traiter de la naissance du marché du crédit mais elle laisse largement de côté la dimension de standardisation et d'automatisation du crédit qui permet la massification du crédit que nous analysons à l'aide de la sociologie des techniques de gestion du marché et de la sociologie des organisations.

Tableau I Les modèles d'attribution du crédit aux PME dans la Russie postsoviétique (Guseva, Buyske, Jonhson)

| | Période | Mode d'attribution | Contexte | Effets pour les PME candidats au crédit | Effet pour les banques | Profits du système bancaire | Mode de contrôle du système bancaire | Acteurs du Crédit |
|--------------------------------|-------------|-----------------------------------------------------------------------|-----------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Rationnement du crédit | Années 1990 | Analyse au cas par cas Réduction des risques par interconnaissance | Incertitude | Taux d'intérêt élevé Et rejet des demandes par les banques | Exposition importante sur un nombre de crédits restreints | Orientés sur les titres financiers et le marché des devises | Par les grandes entreprises auxquelles les banques spécialisées sont adossées Pratiques d' <i>insider lending</i> | Multiples Banques Réseaux familiaux interconnaissance Usuriers Explosion du crédit inter-entreprises |
| Développement du crédit | Années 2000 | Rationalisation bureaucratique Rationalisation économique | Risque probabilisable | Accès plus large au crédit Augmentation des échéances Réduction des taux d'intérêt | Réduction de l'exposition au risque Réduction du contentieux | Orientés sur le crédit | Internationalisation Renforcement du contrôle prudentiel de la BCR | Un acteur central : la banque |

Notre contribution montre ici au contraire qu'à tous égards, la constitution d'un système large de financement par crédit s'appuie en Russie sur des outils semblables à ceux utilisés dans les systèmes bancaires des pays développés. La standardisation de la collecte d'information, ou mécanisation passe par le système du *scoring*, d'évaluation standardisé de risques. Mais cette contribution voudrait d'abord établir le rôle insuffisamment souligné dans la littérature du droit qui permet une identification des débiteurs dans un marché qui s'élargit et dans lequel l'interconnaissance perd son rôle essentiel. Une double rationalisation se met ainsi en place ; une

rationalisation économique avec le calcul du risque et le *scoring* et une rationalisation bureaucratique avec la certification juridique. Or le lien entre ces deux dispositifs a été sous-estimé : le *scoring* ne peut fonctionner que dans une situation où les personnes physiques et morales sont correctement identifiées et implique donc le recours au droit.

La situation russe des années 2000 va à l'encontre des analyses décrivant la relation de crédit comme ancrée dans des réseaux sociaux, encadrée dans un lien social et non réductible à une évaluation quantifiée du risque et au recours au calcul de probabilités. En revanche, elle peut correspondre à la configuration des années 1990. L'interconnaissance y joue le rôle tout à la fois de vecteur d'information mais aussi de caution. Le financement des cafetiers aveyronnais a montré que certaines banques pouvaient utiliser les réseaux sociaux comme garantie et comme source d'information exclusive, en se passant des systèmes d'information marketing (Ferrary, 1988). Parallèlement, des analyses menées dans une perspective de sociologie des réseaux montrent que le financement des PME aux Etats-Unis peut aussi être déterminé par des variables telles que la confiance et la coopération (Uzzi, Lancaster, 2003)¹⁰.

Au-delà des réseaux sociaux, la réputation est également en jeu, elle joue pour les créanciers comme une garantie de prévention contre les défauts de remboursement. D'autres études mettent en évidence le rôle des valeurs morales comme élément central de la décision d'obtention du crédit, au-delà des éléments d'appréciation quantitatif de la profitabilité du projet et du risque qui lui est afférent (Wissler, 1989).

La perspective adoptée ici se place résolument dans une approche critique de la pertinence de la notion de confiance pour aborder les questions de crédit et ce tant d'un point de vue théorique que pour des raisons empiriques. La notion de confiance est d'une part vague et faiblement heuristique et par ailleurs véhicule des représentations fausses sur le fonctionnement de la relation de crédit (Guinane, à paraître Gèneses).

Au point de vue empirique, elle existe peut être et certains de nos entretiens le montrent mais il y a tout lieu de penser que cette pratique est résiduelle et que le système bancaire russe contemporain est marqué par une institutionnalisation et une structuration qui l'éloigne des pratiques répandues de banques de poche, où les actionnaires étaient en même temps les premiers débiteurs. Cette pratique qualifiée d'*insider lending*, conduit à de nombreuses faillites dans les années 1990. L'introduction du *risk management* permet d'éloigner les relations interpersonnelles comme mode d'attribution du crédit véhiculant la confiance. La confiance n'est pas une question pertinente, ce qui l'est c'est la question de l'identification. La confiance n'a pas de pertinence, et il ne faut pas raisonner en termes de désencastrement par rapport à un monde ancien idéalisé où les relations personnelles prédominaient et la confiance qu'elles véhiculaient (Fontaine, 2007). Mais il faut se situer par rapport à une notion d'impersonnalité et de possibilité de recouvrement. De ce fait, la question est davantage comment assurer cette identification de façon fiable ?

2) Identifier par le scoring et le droit

Le risque de crédit est totalement absent de la monobanque soviétique qui bénéficie d'un financement accordé par l'organe central de la planification et dont la seule fonction est d'effectuer et d'enregistrer des opérations de caisse. De ce fait, comme le terme de *scoring*, translittération directe de l'anglais utilisé par les interlocuteurs russes l'indique, est un outil importé des pratiques bancaires occidentales. La calculativité du risque aurait pu s'incarner à travers différentes formes

¹⁰ Certaines études fondées également sur une approche de sociologie des réseaux mettent en évidence des conclusions contraires : les transactions qui seraient fondées sur de relations d'interconnaissance ont davantage de chance d'échouer que celles pour lesquelles il n'y a pas d'intégration dans un réseau (Mizruchi M. Brewster Stearns Linda, 2001).

d'outils techniques. Les politiques de transition et l'organisation des transferts institutionnels à partir des modèles bancaires occidentaux permettent de comprendre les formes précises acquises par cette rationalisation économique : celle de la gestion du risque, ou *risk management*. Il fait de la Banque Centrale de Russie le pivot et le garant du système.

Toutefois, ces changements laissent voir de nombreuses nuances sur le terrain ; notre propos portera ici surtout sur ses usages, les discours que ces dispositifs de calcul suscitent de la part des employés de banques et les représentations qu'ils véhiculent. L'importation d'une technologie donne lieu à une diversification considérable d'usages et de formes dans le contexte russe.

a) Le scoring, rationalisation et modernité

Outils informatisés d'analyse statistique des risques de défaut des débiteurs sur leur dette, les programmes de *scoring* sont utilisés comme instrument d'aide à la décision par les analystes crédit. Le programme d'analyse transforme des grilles standard d'informations pondérées de différente nature, quantitative et qualitative, fournies par les demandeurs en un indicateur quantitatif unique susceptible d'ordonner les candidats en crédit : il peut s'agir d'informations comptables, financières, de données issues du bureau des crédits, du rating du marché sur la firme, d'informations relatives aux garanties, de celles concernant le service de sa dette, l'historique de ses crédits étant une information indispensable¹¹.

Les outils ainsi configurés pour l'organisme de crédit sont alors capables de fournir des données chiffrées et d'ordonner les candidats au crédit en fonction de critères prioritaires définis par l'organisme. Parmi les très nombreux outils existants, on peut donner l'exemple de quelques programmes commercialisés sur le marché américain et importés en Russie : la probabilité de banqueroute de la société considérée dans un délai de 12 mois, de 24 mois, la probabilité de défaut de paiement, l'évaluation des risques de défaut sur les crédits hypothécaires, la probabilité de diminution de 50% du bilan dans un délai de 12 mois, ou encore la détection des fraudes et des informations contradictoires fournies par le demandeur. D'autres programmes sont également orientés sur des secteurs particuliers, comme le secteur énergétiques, l'immobilier ou encore le commerce de détail (Mays, 2001).

Ces procédures de standardisation des décisions (Guseva, 2008), de mécanisation (Carruthers, Cohen, 2006) ou encore d'automatisation (Poon, 2008) permettent de réduire le coût unitaire de l'évaluation si elles s'effectuent sur un nombre important de candidats au crédit.

La sociologie des techniques met en avant les effets performatifs de ces outils techniques qui permettent de faire découler de l'évaluation quantitative des qualités des débiteurs une décision de prêt, et de ce fait de construire ainsi un marché (Poon, 2008 ; Callon, Muniesa, 2009). Pour les débiteurs, cette production d'information produit un mouvement simultané de conformation formelle des comptes des sociétés en vue de répondre aux impératifs du *scoring* (Gontcharov, Zimmermann, 2007).

Mais il ne faut pas exagérer leur rôle de rationalisation prospective. Leur fiabilité est jugée limitée par les acteurs bancaires. De fait l'hypothèse défendue ici est que ces outils ont une fonction secondaire d'évaluation de la solvabilité du client.

Un dispositif de contrôle essentiel dans le système bancaire russe très hiérarchisé

Ces dispositifs ont en Russie un rôle de mise en place d'un système de collecte d'informations

¹¹ La publication de scores de crédit par les sociétés indépendantes que sont les agences de rating telles Standard and Poors, Fitch ou Moody's ne concernent que les grandes entreprises, les Etats.

fiables. Notre enquête de terrain a permis d'identifier des fonctions comparables du rating en Russie et aux Etats-Unis, tels qu'il est analysé par Carruthers et Cohen dans leur analyse de la fiabilité des données produites sur les firmes par les ratings. Les scores ne semblent pas significativement prédire les situations de faillite. En revanche, le *scoring* procure une incitation à obtenir davantage d'informations sur la situation de emprunteurs. Les auteurs en concluent que le rating fonctionne ainsi davantage comme outil de rationalisation rétrospective que comme dispositif de rationalité prédictive et prospective. Par ailleurs il véhicule une idéologie moderniste auprès d'élites économiques gagnées à la représentation rationnelle de leur l'activité économique¹².

Toutefois, une fonction non identifiée par Carruthers et Cohen apparaît de façon flagrante sur notre terrain russe : c'est le rôle central de gestion d'organisations bancaires en voie de consolidation et de concentration, et de contrôle des centres décisionnels sur les filiales. La détention exclusive de ces outils dans les mains de niveaux hiérarchiques supérieurs implique la limitation du rôle de l'interconnaissance dans l'attribution du crédit, son désencastrement¹³ vis-à-vis des relations personnelles et de corruption, supposées avoir un rôle important dans les relations économiques russes. Elle permet d'asseoir une hiérarchie administrative entre les sièges et les antennes locales, et de construire un système centralisé et harmonisé de prise de décision à l'intérieur des groupes bancaires.

Cette fonction de contrôle est ressentie par les niveaux subordonnés qui organisent des discours et des pratiques de contournement et d'allègement de cette contrainte quotidienne et de réaffirmation de leur rôle et de leur fonction dans l'allocation du crédit.

De ce fait, les acteurs locaux dans les filiales de grandes banques fédérales relativisent beaucoup l'utilité du *scoring*, présenté comme inadapté aux spécificités locales, tout comme les dirigeants de petites banques régionales cherchant à se démarquer des grandes enseignes moscovites.

Pour ce juriste d'une banque régionale de la région d'Ekaterinbourg :

« Ils achètent ça [*scoring*] à l'ouest, ce sont des standards, bien sûr ils peuvent quand même les adapter avec des paramètres selon des critères régionaux. Y a de l'information statistique aussi. D'ailleurs La région de Sverdlovsk est l'une des premières régions pour les retards de paiement. Du coup le travail est double, il faut faire un *scoring* et puis aussi avoir une analyse adaptée. Sinon, moi je vois pas très bien pourquoi aller sur le marché avec ce programme si on peut rien donner. Par rapport à Moscou, nous on peut proposer autre chose, les gens attendent autre chose.

Pour E. responsable crédit d'une banque fédérale doté d'une agence à Ekaterinbourg :

« Un *scoring* ? Là-bas sans doute oui, ici nous en a pas. Le *scoring*, en fait ça offre moins de garanties, parce qu'on ne va pas voir sur le terrain et qu'on donne seulement des conclusions en fonction des analyses de documents. »

Toutefois, les discours de défiance à l'égard de cette mécanisation de l'analyse émanent également de cadres de grandes banques d'affaire moscovites pour lesquels cet outil est mal adapté à des comportements répandus et réputés nationaux d'évasion fiscale et de comptabilité occulte.

Pour E. qui effectue l'analyse financière à la division des sociétés dans une grande banque moscovite (entretien 30 juin 2009).

Pour le gros business, ça concerne les entreprises qui ont un profit de plus de 125 millions de dollars. Pour les autres, c'est déjà du *crednyj business*. On utilise pas de *scoring*, d'abord parce que (balans eto ne popadat'), le bilan il ne peut

¹² Toutefois, l'absence de publicité des ratings pour les PME introduit une différence significative avec la situation américaine où ils jouent un rôle additionnel de production et de collecte de données utilisable par des concurrents, fournisseurs...., d'opportunité que les données procurent d'éviter les clients à difficultés (Carruthers, Cohen, 2006).

pas rentrer la dedans. Tout le monde ne travaille pas de façon totalement transparente. Alors on ne peut pas utiliser ces chiffres »

De ce fait, de nombreux établissements adaptent ces outils jugés souvent formatés. C'est le cas de la banque K orientée vers le microcrédit. Pour E, jeune analyste crédit pour les PME :

« Notre banque a adopté cette technologie [le *scoring*]. En principe, les banques attribuent des crédits en fonction de la comptabilité officielle, notre banque a été la première qui a accordé des crédits en fonction de données de gestion (*upravlentcheskie dannie*) »

b) La juridicisation de la relation de crédit

La division sociale s'approfondissant, l'institutionnalisation s'opère avec l'élargissement du marché qui implique la perte des relations d'interconnaissance et le renforcement d'une régulation juridique des relations entre les créanciers et leurs débiteurs. L'argument défendu ici est que le droit est un élément essentiel du développement de la gestion du risque qui implique de pouvoir certifier l'identité et le statut des biens et des personnes avant de procéder à une évaluation quantitative du risque. Par ailleurs, par nature l'information juridique se distingue radicalement des données fournies dans le cadre du *scoring*. A la différence de ce dernier qui collecte une information à destination privée, les informations juridiques requises par les banques sont publiques et produisent des droits opposables, notamment dans le contexte post-soviétique où l'établissement des droits de propriété se fait de façon progressive. En formalisant la procédure de demande de crédit, la banque émerge dans les années 2000 en Russie, non seulement comme un porteur du projet sociétal de développement du crédit, mais également comme un producteur d'information économique et comme un promoteur de la juridicisation des relations économiques. Il faut à cet égard remarquer l'évolution rapide opérée depuis les années 1990 marquées par une forte défiance des entrepreneurs qui craignaient que la bancarisation des transactions ne renforce le contrôle sur les acteurs économiques privés.

Cette identification juridique des débiteurs est plus difficile à établir pour les entreprises que pour les personnes morales, cette distinction justifie la séparation nette effectuée dans le système bancaire entre le crédit à la consommation et le crédit aux entreprises.

La systématisation des procédures d'évaluation du risque s'appuie sur la prévention du risque par la production d'une documentation importante de nature juridique et économique sur les emprunteurs. Elle pousse les emprunteurs à faire enregistrer, valider, et actualiser les documents sur les activités, propriétés et statuts de leur activité économique, mais aussi sur leurs biens propres et ceux de leurs garants. La force du droit repose ici davantage sur un rôle de certification que sur une fonction de résolution des conflits.

Notre enquête montre que le système bancaire s'appuie également sur le droit et beaucoup moins sur les personnalités référent (*ancres*) dont Guseva parle en 2001. Elle établit que dans des grandes villes et dans des réseaux bancaires morcelés et fonctionnant avec des employés à forte mobilité, l'utilisation de personnes relais par les employés de banque comme assurance contre les défaillances bancaires des débiteurs est totalement marginal. De fait les entretiens effectués entre 2006 et 2009 montrent une professionnalisation de ces intermédiaires et une évolution vers un rôle de courtiers en crédits.

Des grandes catégories de risques spécifiques et de différente nature sont identifiés : le risque économique et financier – le débiteur ne peut pas payer. Le risque juridique concerne surtout l'identification des personnes surtout morales – il n'y a personne pour payer (*odnodnievki*). La

législation libérale de la transition et l'idéologie de promotion de la petite entreprise ont favorisé l'édition de normes très libérales pour la création d'une activité économique. Le résultat est la multiplication des sociétés écran qui occasionnent des difficultés et des complications dans les procédures de recouvrement. Enfin la dernière catégorie de risques est criminelle – le débiteur ne veut pas payer.

Le service juridique se charge de récolter les documents juridiques. La liste des documents requis est précisée par la Banque Centrale de Russie. La totalité de la procédure est encadrée par des instructions du régulateur : parmi lesquels les statuts de l'entreprise, le bilan, les décisions concernant les fondés de pouvoir (*oupolnomotchnye litsa*), la note de l'inspection fiscale sur le registre unique des entreprises attestant qu'il n'y a pas de dettes à l'égard de l'Inspection fiscale. A partir de cette base, la liste des documents supplémentaires varie selon les banques. Les dispositions juridiques à fournir par les personnes morales pour l'examen de la demande de crédit relèvent donc principalement de trois catégories. Elles concernent tout d'abord l'identité des personnes et leur statut juridique, le statut des relations économiques de ces personnes avec d'autres sujets économiques et enfin la certification des droits de propriété de ces mêmes sujets à travers le droit des sûretés et garanties.

Au-delà, il participe également à la production documentaire fixant et enregistrant le statut de ces biens, personnes et activités, éléments sur lesquels nous revenons ci-dessous. Le développement des actes et des garanties grâce à la sophistication de la législation bancaire entre 2000 et 2006 encourage également ce processus de formalisation juridique.

Le droit des sûretés est un élément essentiel de la juridicisation de la relation de crédit en Russie. La législation sur les sûretés s'est développée en Russie : elle propose désormais des dispositifs tels que l'hypothèque, ou le nantissement par exemple. Les réglementations émises par la banque centrale de Russie sont des dispositions obligatoires et qui encadrent étroitement les pratiques bancaires. On peut donner l'exemple des garanties. Les garanties sont divisées en dures et molles et en catégories selon leur degré de liquidité : la première catégorie concerne les titres de la banque elle-même - actions des entreprises cotés sur les marchés financiers et notées par les quatre principaux cabinets d'audit (KPMG, Goldman Sachs, Fitch, Moody's, Standards and Poors...), les dépôts garantis. La seconde recouvre tout le reste : voitures, équipement, stocks ou immobilier, parfois placé en garantie dure car soumis à un enregistrement obligatoire.

La conformité juridique, une condition pour poursuivre

Cette procédure encadrée par des normes de la banque centrale de Russie (BCR) est prise très au sérieux et respectée par les responsables des départements de crédit qui, dans les entretiens, s'appuient systématiquement sur la référence aux instructions de la BCR. Le respect de ces normes conditionne la possibilité même de poursuivre. Elle n'est pas en soi la garantie de ne pas se heurter à un mauvais payeur, mais elle conditionne l'acceptation de la requête par le juge. Son rôle de normalisation est très fort sur les pratiques bancaires.

Pourtant, il ne faut pourtant pas idéaliser le droit et l'appréhender comme un vecteur de pacification des relations économiques, il introduit des règles, une prévisibilité mais il est aussi un élément sur lequel les parties s'appuient pour produire des menaces et procéder à des intimidations sur l'adversaire.

La menace de faire appel au pénal et de transformer une qualification civile en qualification pénale est une ressource fréquemment mobilisée par les professionnels du crédit contre les retards de paiements. Après les biens de la personne, on s'en prend alors à la personnalité juridique des fondateurs. Ces stratégies prouvent qu'il n'y a moins de défiance généralisée face au droit comme

ont pu le défendre certaines analyses anciennes (Hendley, Murrell, Ryterman, 2002). C'est ce que confirme D.

« Si les débiteurs mettent sous hypothèque plusieurs fois le même bien, ils peuvent risquer la qualification pénale avec une qualification d'escroquerie à la clé. C'est un article du code pénal.

Alors là, on peut faire appel aux services de l'intérieur, rassembler notre petit paquet de documents et aller les voir en leur préparant le dossier (article 159 du code pénal). Ils risquent jusqu'à 15 ans de privation de liberté, et c'est l'article 4, la quatrième partie pour une somme qui est au-delà de 250 000 roubles, on considère alors que c'est un gros dommage (*krupnyj ucherb*). Ca fait des traces quand même sur un dossier et dans le monde des affaires ce genre de chose ».

Ainsi se créent un certain nombre de professions entre la banque et le débiteur qui ont pour fonction d'attester, d'accréditer, de certifier ou d'accélérer la mise en relation des offreurs et demandeurs.

Le développement des professions juridiques autour du crédit: « la Russie est un pays de juristes »

Le processus de formalisation juridique du statut des personnes morales et physiques et des relations économiques entre les agents est particulièrement visible à partir de la dimension de la propriété des biens immobiliers. Ces droits de propriété nouveaux décrétés au début des années 1990 ont nécessité un travail considérable de privatisation des biens immobiliers, puis la reconnaissance et l'enregistrement des droits de propriété correspondants. Or l'attribution d'un crédit imposant parfois la mise en garantie de ces biens immobiliers, qui restreint ces droits en implique la reconnaissance et l'enregistrement préalables, pas toujours établis formellement, surtout lorsqu'il s'agit de personnes physiques. Cette certification des droits de propriété sur les biens immobiliers des personnes physiques et des personnes morales est effectuée par le service d'enregistrement fédéral. Il a pour rôle d'enregistrer de consigner les limitations qui affectent la propriété sur les biens immobiliers ainsi que les transactions dont elle fait l'objet, en particulier les hypothèques.

Or ces procédures très coûteuses en temps, complexes et opaques poussent au développement d'acteurs juridiques et para-juridiques qui ont les capacités de faire accélérer la procédure ou de la prendre en charge contre rémunération. Avocats, notaires, huissiers, conseillers juridiques sont susceptibles d'assurer cette fonction.

Selon D, jeune juriste dans la banque M.bank, le rôle du notaire est croissant dans la procédure d'enregistrement des transactions, même si sa présence n'est pas obligatoire comme elle l'est en Europe :

"Dans cette chaîne [de l'enregistrement], il y a encore un maillon qui est celui du notaire. La transaction peut, mais ce n'est pas une obligation de la loi, elle peut passer par un notaire qui lui aussi vérifie ces documents. Mais si le notaire et la banque sont d'accord et qu'ils pensent que le service d'enregistrement n'a pas raison, alors ils demandent de rectifier, d'aller là-bas (service d'enregistrement), d'obtenir des tampons supplémentaires".

La responsable d'un département du service fédéral d'enregistrement d'Ekaterinbourg précise :

« Pour nous c'est plus simple [de travailler avec un notaire], c'est d'abord un juriste et puis ensuite ce sont des gens spécialisés en immobilier. Alors les transactions qui sont mises en forme par les notaires, elles comportent moins de remarques et de demandes de modification. S'il y a des problèmes, on les résout ensemble, on a des consultations. Et je sais que de nombreuses banques recommandent à leurs clients de faire valider leur hypothèque par des notaires, mais la loi ne les oblige pas et cela reste non obligatoire...et aujourd'hui, ça fait encore plus de 50% des hypothèques qui sont faites sur simple lettre ».

Toutefois, la législation confère au notaire un rôle essentiel dans l'enregistrement des hypothèques : les deux parties doivent être présentes à l'enregistrement de l'hypothèque au service d'enregistrement, sauf si elles se sont présentées toutes deux simultanément devant le notaire qui a

alors consigné la volonté des deux parties d'enregistrer l'hypothèque. Ce document peut alors être présenté par le seul organisme de crédit au service d'enregistrement et la demande d'hypothèque est alors valide.

Une logique bureaucratique formelle et impersonnelle se met en place, impliquée par la croissance du nombre des clients et de la taille des opérations. Comme le reconnaît un employé d'un service juridique bancaire, la banque joue un rôle moteur dans la certification des statuts et des identités.

« Oui ce sont nos clients qui récoltent les documents mais parfois on les aide ».

Toutefois, il ne faut pas essentialiser ce rôle du droit et des règles qui remplissent également des fonctions parallèles. La rationalisation bureaucratique a une visée autre que strictement documentaire : elle permet d'affiner les profils de clients cible mais aussi de décourager les demandes et de sélectionner les emprunteurs les plus déterminés. D. directeur du service juridique de B.Bank explique :

« C'est sûr que les PME et les entrepreneurs individuels, ils cumulent tous les risques. Les entrepreneurs individuels, c'est moins facilement contrôlable finalement que les entreprises et avec ceux des entreprises, risques élevés dans la conjoncture économiques ou il y a des plus en plus de grandes entreprises. Moi si c'était moi qui décidait, personne aurait de crédit. et puis nous, plus on demande des dossiers et des pièces et plus ça décourage les gens et puis ça sélectionne aussi les sérieux ».

Par ailleurs, le droit et les certifications délivrées par des organes officiels sont parfois supposés insuffisamment transparents et les organes lents et inefficaces face à la débrouille et à la corruption. Toutefois, la corruption est aussi jugée insuffisamment efficace pour obtenir l'exécution de la décision de justice, de ce fait les acteurs ne peuvent se reposer ni totalement sur le droit, ni totalement sur la corruption et les liens interpersonnels.

c) Une conformisation active et inventive des structures bancaires locales

En réponse à cette rigidité des normes nouvelles introduites par les échelons hiérarchiques supérieurs, les professionnels chargés de collecter l'information ne se contentent pas de comporter de façon réactive en se dotant de ces outils pour se conformer aux nouvelles normes mais ils produisent d'autres outils, et introduisent d'autres exigences. Parfois ils dupliquent également les méthodes et les structures constituées par les échelons hiérarchiques supérieurs.

Dans la majorité des banques régionales, les décisions se prennent en fonction des montants et selon des niveaux hiérarchiques.

A., directeur du service économique, B .Bank, « [Le comité de crédit] est à Moscou, on est une banque moscovite mais en fait avec Oleg (son ami directeur de la filiale régionale), on en a fait un sur place, il y a le directeur du département sécurité, juridique, du service clients, le gestionnaires des risques, le directeur et le vice-directeur »

Le discours des acteurs locaux fonde la légitimité du niveau local comme celui le plus à même d'évaluer correctement les risques et de saisir la marge entre les documents et la réalité :

A. Bbank, responsable du département crédit explique :

« tout le monde comprend bien qu'une entreprise n'a pas intérêt à payer des impôts, et qu'il y en a certains qui nous baladent dans leur compta (*narisovat' sxemy*, littéralement nous font des dessins).

L'arrangement des données comptables par les entreprises pour se conformer aux exigences rigides des programmes informatiques pour les prêteurs se répercute sur les pratiques des banques à l'égard du superviseur.

Pour A.D, responsable de la branche locale d'une banque sibérienne ;

« Pour nous le bilan ce n'est pas prioritaire, bien sûr, on le regarde mais c'est secondaire, d'abord on voit qui on a en

face de nous, si c'est un businessman capable et ensuite on voit. On a critères subjectifs et on s'appuie sur la réalité. Et puis pour la banque centrale, on écrit, de jolis papiers. (*narisuem krasivye istorii*)

En effet, ce renforcement du poids du contrôle sur les banques pourrait s'exercer en priorité sur les grandes banques fédérales, alors que pour certaines petites banques régionales, la littérature pointe malgré tout la nécessité d'attirer le client quel qu'il soit. Pour ces banques, l'application des normes anti-blanchiment n'est pas perçue comme un objectif important, en revanche les entretiens révèlent que sa mise en œuvre est associée à des coûts importants et est perçue comme une contrainte externe à la formulation de laquelle les banques n'ont pas été associées (Subbotina, 2009). Par ailleurs le terme de réputation revient de façon récurrente mais il est mis en contradiction avec une spécificité de l'économie russe, celle de la persistance et de l'importance de l'économie grise.

D., juriste dans B.Bank, entretien 24 juin 2008.

« En Russie, le business n'est plus noir, il n'est pas encore blanc, mais il est gris, grisé, On est entre les deux encore. Si en Russie, peut être que l'on ne se pose pas ces questions, où plutôt que l'on pourrait se demander si l'on va ou pas essayer de travailler et de donner un crédit à tel ou tel dont la réputation st assez douteuse, en Russie encore, j'ai travaillé dans un tas de banques (6 en 4 ans) où cela n'était pas le cas, sauf dans celle-ci curieusement. Les transactions totalement blanches, il n'y en a pas tant que cela. En Russie on se demande encore rarement si la banque ne va pas y perdre à travailler avec ces gens là. Si la banque ne va pas avoir son image ternie. J'ai travaillé dans 4 banques en 6 ans, c'est pour cela que je peux comparer, souvent la réputation, on y fait pas tellement attention. »

Par ailleurs, pour les petites banques la hausse des déclarations de transactions suspectes présente un risque, elles pourraient ainsi être incitées à sous-déclarer le nombre de transactions suspectes. C'est ce qu'expose O, jeune juriste dans une banque régionale (T. Bank).

« Ah oui et puis on a ce fameux art 115FZ sur la lutte contre le terrorisme, on a une personne qui ne fait que ça ici, un spécialiste particulier [...] Mais les clients, ils peuvent nous traîner devant les tribunaux si on refuse de leur donner leur argent. Ils disent devant le tribunal, c'est mon argent et on ne veut pas me le donner. Alors le tribunal, il nous condamne et puis il peut y revenir à chaque virement que l'on refuse. Et puis il y aussi que c'est dangereux de signaler trop de mouvements suspects : t'en signales 4 ou 5 et tu risques des sanctions, jusqu'au retrait de ta licence ».

De ce fait la prise en compte de cette logique « informelle » suscite également la production de documents additionnels à établir, faire certifier et documenter par les demandeurs de prêts : la comptabilité opérationnelle désigne une comptabilité moins rigoureuse, non conforme aux exigences de l'inspection fiscale et qui néanmoins est désormais exigée dans les dossiers de demande de prêt par les banques.

d) La difficile constitution d'un bureau des historiques de crédit ou la victoire des juristes sur les réticences des banquiers.

La constitution de structures reconstituant l'historique des créances des débiteurs auprès des banques est considérée comme centrale à un bon fonctionnement du marché du crédit. Elle s'intègre dans un processus de renforcement de la gestion prudentielle des risques, qui réduit l'asymétrie d'information entre emprunteur et prêteur et de ce fait renforce le travail en amont de la décision d'obtention du crédit. Dans le contexte russe, ce dispositif prend la forme d'une collectivisation de données privées récoltées par les banques, alors que la pratique longtemps dominante est celle d'une privatisation, au profit des banques, de données publiques collectées par les organes administratifs (voir ci-dessous).

La loi sur les historiques de crédit adoptée en décembre 2004 oblige les banques à communiquer leurs données sur l'attribution des crédits à une structure les répertorient et pouvant les communiquer à d'autres prêteurs potentiels. Cette constitution est tardive et difficile comme le montre l'enquête effectuée par A. Guseva (Guseva, 2008). L'entretien mené auprès d'un fondateur d'un bureau leader sur le marché confirme la réticence longtemps rédhibitoire des banques à l'égard

de la communication des informations sur leurs débiteurs, mais également celle des débiteurs à l'encontre des structures bancaires¹⁴.

Au milieu des années 1990, il y avait des agences de rating qui ont voulu faire la même chose, [créer des bureaux d'historiques de crédit]... cela n'a pas marché parce que les banques ne leur faisaient pas confiance. Vous savez dans le secteur bancaire, il y a une tradition de secret, alors les banques étaient très réticentes. Alors nous on a fait la même chose mais on pris un autre chemin et on a créée cela sous l'égide de l'association russe des banques, et là comme elles étaient membres, on savait qui c'était, elles nous ont fait plus confiance (entretien S.A.V., bureau des historiques de crédit, Moscou, 30 juin 2009).

La promotion et la création de ces structures par des milieux professionnels de juristes est tout à fait spécifique au contexte russe. Dans l'esprit des créateurs du bureau des historiques de crédit, la légalisation de l'activité de collecte d'information est supposée remplacer dans les banques des pratiques de collecte d'information à base de données illégales par les services de sécurité ou encore la constitution de listes noires *ad hoc* entre banques.

« Les trois plus grandes banques et les grandes banques en général avaient peur que leurs données soient utilisées par les autres banques....Et puis après elles avaient peur que ces bases de données puissent être vendues, il existe bien des bases des données du GIBDD et autres bases diverses qui sont commercialisées » (entretien S.A.V., bureau des historiques de crédit, Moscou, 30 juin 2009).

De fait le marché russe des historiques de crédit est fondé sur un principe concurrentiel, les bureaux sont des structures commerciales concurrentes. Par ailleurs, sa nature est hybride, certaines agences de rating se sont développées selon le modèle américain d'expertise extérieure au champ, et fortes d'une expérience ancienne aux Etats-Unis, c'est le cas d'Equifax par exemple, d'autres sont des acteurs déjà présents dans le monde bancaire russe, qu'il s'agisse du Bureau National des Historiques de Crédit, de celui de la banque Russkij Standard ou encore du bureau de la Sberbank, la banque la plus importante de la Fédération. De ce fait le marché reste segmenté et les informations collectées encore fragmentaires : certains réseaux ne travaillant qu'avec certaines banques et ne communiquant leurs données qu'à ces banques partenaires, c'est le cas de la Sberbank par exemple. Le coût de recherche d'information reste donc substantiel et pousse ainsi les plus grandes banques à être affiliées à plusieurs bureaux mais les plus petites et les banques régionales à se renseigner auprès des principaux bureaux uniquement.

Dans ces conditions, la transmission des informations reste encore parcellaire.

Compatibilité et conflit des logiques

Le droit fournit les outils pour agir mais ne permet pas d'avoir la connaissance la plus adéquate de la situation. Ainsi dans le cas de l'attribution du crédit, tout comme des défauts de paiement, il y a coopération entre les services. Les désaccords lors du comité de crédit sont réglés de la façon suivante ;

O. V. N. (grande banque régionales de l'Oural, responsable du département juridique)

« En fait il y a un protocole qui fait qu'on vote et qu'il y a un calcul des votes et que l'on est responsable de son vote, s'il y a des problèmes, on, peut perdre des bonus, des primes et jusqu'à être renvoyé. Mais celui qui n'a pas voté alors

¹⁴ Cet extrait d'entretien donné par Tosunian, le président de l'association russe des banques est à cet égard tout à fait illustratif ; « Malheureusement, aujourd'hui encore, que des clients même éduqués en économie, en demandant un crédit hypothécaire, demandent à ne pas être enregistrés au bureau des historiques de crédit, craignant sans doute que ces informations puissent être utilisées par des escrocs. Nous devons changer ce comportement, surmonter la peur, apprendre à développer et à être fiers de nos historiques de crédit. A l'Ouest, une masse de doutes émerge à l'égard d'un adulte avec qui vous entamez des relations économiques et qui n'aurait pas d'historique de crédit. S'il fait seulement des opérations en liquide, ça veut peut être dire alors qu'il a un business pas très légal ? C'est pour cela que nous devons comprendre cette vérité très simple : on ne peut pas faire du business et ne pas avoir d'histoire de crédit ». Tocynian, 20/10.2008, Novaia Gazeta.

lui il n'est pas tenu responsable des pertes si on a un retard de paiement ».

Dans le cas d'un défaut de paiement, les juristes et les responsables de la sécurité travaillent en complémentarité ; c'est ce qu'explique D.

« L'étape préliminaire c'est le service de la sécurité qui s'en occupe. Ils essayent de contacter les personnes, et nous disent s'ils ont trouvé quelque chose, s'il reste quelque chose à saisir ou pas, nous donnent leurs conclusions et nous on y va alors. En fait, on a des règlements et des délais, si au bout de deux mois, c'est pas bouclé, alors on doit aller au tribunal et là on lance les procédures de saisir. Et là tout dépend de si le débiteur a réussi ou pas à se débarrasser de son bien hypothéqué. »

II – *Risk management* et marché de l'information

L'objectif de cette partie est de montrer que les contraintes propres au contexte russe, qui pèsent sur l'accès à des informations privées, conduisent à mettre en œuvre des arrangements institutionnels particuliers (Sur les arrangements, voir Stark etc.). Le développement spécifique d'un marché de l'information en Russie est dû à en ensemble de facteurs. De toute évidence, les relations d'interconnaissance ont caractérisé la formation du capitalisme en Russie dans les années 1990. Les relations de confiance entre inconnus ne pouvaient guère être envisagées sans la recommandation d'un tiers intermédiaire, en écho théories de l'encastrement du crédit dans les relations interpersonnelles (Granovetter). Il faut aussi rappeler que l'enjeu de l'accès aux informations sur les firmes privées est relativement nouveau en Russie. Lorsque les premières entreprises privées sont apparues durant la perestroïka, la police s'est tout de suite plainte de perdre la capacité d'inspection des entreprises qui était la sienne durant la période soviétique (Favarel-Garrigues, 2007). Par la suite, à partir du milieu des années 1990 et plus nettement dans les années 2000, l'Etat russe n'a cessé d'augmenter sa capacité de contrôle en créant des institutions répressives spécialisées (police fiscale puis inspection fiscale, service fédéral de *monitoring* financier, etc.). Paradoxalement, ce renforcement du contrôle est allé de pair avec deux autres spécificités du contexte étudié : l'essor de la commercialisation des fonctions policières, y compris de la collecte et de l'exploitation des renseignements, phénomène bien identifié à partir de la fin des années 1990 (Kosals *et alii*, ??), et la défiance des entrepreneurs à l'égard des institutions de résolution des litiges, les conduisant à échafauder leurs propres dispositifs de sécurité (« self-help as a substitute for inefficient formal institutions »)¹⁵

Nous allons montrer que pour gérer leur besoin d'information, les banques ont notamment recruté des transfuges des services répressifs. Considérés comme des « juristes » dans les départements de « sécurité économique », ces derniers ont pour mission de vérifier des informations sur les clients (et éventuellement d'assurer le respect de leurs engagements, aspect que nous n'abordons pas dans le cadre de cet article). Pour ce faire, ils font fructifier des contacts administratifs, passent par des intermédiaires privés s'ils ne disposent pas des compétences nécessaires pour le faire eux-mêmes et utilisent des outils informatiques particuliers, en l'espèce des banques de données qui contiennent des informations privées. L'analyse de ces divers aspects de la *commercialisation* des renseignements souligne l'insertion de la Russie dans une dynamique globale, marquée par le rapprochement des institutions bancaires et policières (Amicelle ; Levi et Wall ; Favarel-Garrigues, Godefroy et Lascoumes 2009), mais révèle néanmoins d'importantes spécificités par rapport aux mêmes phénomènes dans les pays occidentaux.

¹⁵ Vinogradova, E. « Working around the state : contract enforcement in the Russian context », *Socio-Economic Review*, 4, 2006, 447-482.

1. Les services internes de sécurité

La question de l'accès à l'information sur les personnes privées (physiques et morales) montre une articulation singulière entre le « légal » et l'« informel ». Loin d'illustrer l'opposition convenue entre « droit » et « *blat* »¹⁶, elle montre que c'est précisément la combinaison du respect des normes juridiques et de l'accès privilégié à des détenteurs de « ressources administratives » qui constitue une source de pouvoir en Russie. L'un et l'autre se renforcent mutuellement. Comme l'énonce le directeur d'un grand cabinet d'avocats : « Nous gagnons souvent parce que nous connaissons les spécificités de chaque procédure *et* tous les acteurs judiciaires de la région, *et* que nous savons accéder aux informations »¹⁷. C'est également le cas pour les départements juridiques dans les établissements bancaires.

Ceux qui dans les banques assurent la sécurité de l'établissement (les *bezopasniki*) se présentent le plus souvent comme des « juristes ». Cette revendication est liée au fait que les transfuges en provenance des services répressifs sont souvent les détenteurs d'un diplôme en droit. Comme le souligne l'un de nos interlocuteurs :

« Au cours des années 1990, juriste est devenu un métier à la mode. On pouvait être formés en trois ans, dans deux établissements supérieurs de la ville : l'académie de droit et l'académie du ministère de l'Intérieur »¹⁸

Chez les agents des services répressifs, la possibilité d'obtenir un diplôme de droit constitue l'une des motivations qui intervient dans le choix de ces métiers. Le double sens du terme « juriste » (à la fois celui qui élabore le cadre légal des opérations menées, et celui dont la légitimité est avant tout liée à ses contacts dans les diverses administrations¹⁹) illustre en lui-même la combinaison de savoirs et savoir-faire juridiques d'un côté, la capacité d'accéder, via des réseaux, à des renseignements et d'influer sur les régulateurs de l'autre (Cf. art. Kuruneri-Millet et Zlotowski, 2000, sur l'ambivalence de la relation au droit).

« Il y a dans l'entreprise deux « vieux juristes » qui sont un ancien policier et un ancien douanier, tous les deux russes. Ils ont la même méthode pour régler un problème : « il faut aller voir untel ». Même si je m'y attendais un peu, j'ai été surprise par le caractère systématique de cette démarche. J'ai dû demander au début : « mais pourquoi ne pas faire les choses formellement ? » et ils m'ont répondu : « oublie ce que tu as appris à l'école ». En même temps, on est obligés de suivre tout le temps l'évolution de la législation, avec des outils comme « Konsultant + », c'est paradoxal. Mais ça illustre la place qu'occupent les juristes dans les boîtes russes : le chef d'un département juridique a toujours son mot à dire, c'est en quelque sorte le bras droit du DG, grâce à son expertise et son capital social. Ces juristes viennent d'administrations telles que le KGB, la police, les douanes, et ils l'indiquent d'ailleurs volontiers »²⁰.

La description de la trajectoire professionnelle d'un juriste, du ministère de l'Intérieur au monde de l'entreprise, illustre ce type de carrière.

Je suis ingénieur de formation. J'ai travaillé pendant sept ans au ministère de l'Intérieur, d'abord à l'école de police, ensuite à la direction de la protection extra-départementale (VVO)²¹. Pendant que j'étais au MVD, j'ai suivi une

¹⁶ Définition + références

¹⁷ Entretien avec le directeur d'un grand cabinet d'avocats à Ekaterinbourg. Souligné par moi

¹⁸ Entretien avec Xe, juriste d'entreprise, ancien agent du ministère de l'Intérieur

¹⁹ Beaucoup estiment que le terme a besoin d'être réhabilité auprès de la population « Les gens pensent que les juristes rendent des services malhonnêtes. Il faut améliorer la réputation des juristes, montrer qu'il s'agit d'intellectuels ».

²⁰ Entretien avec X., juriste dans une entreprise française implantée en Russie

²¹ Il s'agit d'une direction du ministère de l'Intérieur qui peut protéger des biens privés sur une base contractuelle. Dans les années 1990, cette direction s'est trouvée en concurrence avec les racketteurs pour assurer la protection des

deuxième formation, celle de juriste. J'ai travaillé au MVD de 1992 à 1999 : le salaire au début était normal, mais à la fin des années 1990 ce n'était plus vraiment le cas. (...) Depuis 2000, j'ai travaillé dans trois entreprises (...). Ma première expérience m'a fait travailler dans une structure criminelle, je veux dire une structure commerciale qui était criminelle... Cette structure était criminelle à cause de la personnalité des employés, à cause des objectifs fixés. C'était de la criminalité en col blanc, mais il n'y avait pas vraiment de frontière avec la criminalité tatouée.

Les *bezopasniki* peuvent exercer plusieurs missions. Ils sont recrutés pour prévenir le développement de relations avec un client indésirable, mais aussi pour garantir effectivement l'exécution des décisions de justice ou des engagements contractuels, voire pour surveiller le personnel²². Ils se situent donc aux confins de missions d'*enforcement* et de gestion des risques, par une intervention en amont afin de débusquer les transactions suspectes. Pour ces professionnels, l'objectif est bien sûr de mener une activité plus « préventive » que « curative », plus proche de la « gestion des risques » que de l'exécution des obligations contractuelles et des décisions judiciaires, car plus le problème est réglé en amont, moins il est coûteux à traiter. La collecte de renseignements constitue donc un enjeu crucial. Elle vise à obtenir une information introuvable ou à vérifier d'autres informations sur des clients, des débiteurs, acquises par d'autres canaux. L'importance de ces services est ainsi davantage liée aux spécificités du marché de l'information en Russie qu'à un développement particulier des relations informelles. Comme l'explique A. le responsable crédits d'une banque régionale :

« Il y a la partie officielle et la partie non officielle, mais tout est encadré par des normes écrites. La partie non officielle, c'est que les gens de la sécurité (*bezopasniki*), ils vont aller vérifier si la personne qui demande a un passif dans d'autres banques, si sa responsabilité pénale a été engagée... parce que les documents on peut pas leur faire confiance entièrement. Parfois, il y en a qui nous dessinent (*narisyiut*) complètement des documents. » (A, 24 juin 2008).

Les services en charge de ces missions tiennent une place essentielle, car leur assentiment est nécessaire pour attribuer un crédit. Ils peuvent ainsi remporter des arbitrages auprès de la direction, au détriment des services commerciaux. La justification de l'existence de cette structure de renseignements aux pays de l'ex-URSS est la perspective de renforcer la contrainte de remboursement, qui culturellement et historiquement serait peu active dans les pays marqués par un héritage de l'économie socialiste. Ainsi pour une consultante et praticienne qui a participé à la constitution de la première banque de microcrédit en Russie :

" Le recours à des services de sécurité n'est pas courant dans les pays occidentaux, mais il l'est dans les pays de l'ex-URSS où les banques doivent trouver des sources propres d'information. Le développement du bureau des historiques de crédit devrait conduire à un recours de plus en plus large à cette forme d'information standardisée sur les emprunteurs" (Buyske, 2006).

Mais la comparaison sur ce point doit être creusée davantage. Partout dans le monde, la montée en puissance du paradigme de la gestion des risques a conduit les banques à prendre un certain nombre de mesures pour mieux connaître leur clientèle (*know your customer*) et répondre à leurs obligations réglementaires. D'un côté, ces mesures ont inclus l'achat d'outils informatiques spécialisés dans le traitement des listes noires (listes d'organisations terroristes, listes de personnes politiquement exposées appelant une vigilance renforcée)²³ et l'analyse comportementale des clients, c'est-à-dire, comme nous l'avons vu, l'établissement de profils permettant de définir leurs pratiques bancaires et

entreprises privées en Russie.

²² Comme le dit Elena, employé d'une banque à Moscou, « Ils sont entre six et dix, je ne sais pas vraiment, je ne les connais pas. Ils récoltent des infos, ils cherchent aussi si les débiteurs ont des liens avec les milieux criminels. Ils ont des relations bien placées au MVD, au FSB... Et puis aussi ils sont chargés de surveiller les propriétaire, les employés de la banque pour voir s'il n'y a pas de corruption »

²³ Sur ces listes et la politique de « dataveillance ciblée » qu'elle engendre, voir les travaux de L. Amoores, M. De Goede, etc.

de distinguer d'éventuelles anomalies²⁴. Bien qu'ils soulèvent de nombreuses difficultés (modalités d'inscription et de retrait des « listes noires », pertinence des méthodes de profilage, logiques discriminatoires présidant au paramétrage des outils de profilage)²⁵, ces outils permettent d'exclure les clients indésirables et/ou de les signaler aux autorités hiérarchiques.

D'un autre côté, les banques sont tenues depuis le début des années 1990 de coopérer avec la police contre les diverses formes que revêt l'argent « sale » (blanchiment, financement du terrorisme, etc.). Considérablement renforcées depuis le début des années 2000, ces exigences réglementaires conduisent les « services de conformité » ou de « sécurité économique » à recruter d'anciens policiers ou magistrats et à entretenir des relations plus ou moins affichées avec des agents de police ou de services de renseignement. Il en résulte une coproduction de la surveillance financière (coproduction de renseignements économiques) basée sur des échanges d'information routinisés portant sur des clients particuliers, y compris dans le cadre de procédures qui ne sont pas liées à des pratiques de blanchiment. De tels échanges s'observent également entre homologues dans des établissements bancaires différents²⁶. L'insertion dans de tels échanges marque un important changement dans la culture professionnelle du milieu bancaire, habitué à privilégier la confidentialité des transactions.

Tous ces modes d'accès à l'information existent dans le cas de la Russie, mais ils ne suffisent pas à décrire la situation. D'un côté, le marché des sociétés privées spécialisées dans l'intelligence économique et/ou l'assistance à l'exécution des contrats et décisions de justice semble beaucoup plus développé en Russie qu'en France. On observe en Russie des acteurs publics ou privés qui diffusent des informations confidentielles, ainsi que des acteurs publics ou privés auxquels sont déléguées des missions de collecte de ce type d'informations. Beaucoup plus de transfuges en provenance des services étatiques de sécurité travaillent dans des officines privées. D'un autre côté, le recours aux outils s'étend à des bases de données gouvernementales dont l'usage est aussi illégal que répandu.

2. Les modes d'accès à l'information

Trois modes d'accès à l'information peuvent être distingués. Dans certains cas, les services de sécurité interne prennent directement en charge l'activité de collecte de renseignements, en faisant fructifier leurs contacts dans les administrations concernées. Dans d'autres cas, ils préfèrent déléguer ces missions à des firmes privées spécialisées dans ce type de missions. L'outsourcing dans ce domaine entraîne le développement d'un important secteur d'activité. Le troisième mode d'accès à l'information est commun à l'ensemble des acteurs impliqués dans ces missions : il touche l'usage de bases de données spécialement constituées pour répondre à leurs demandes.

a. l'activité de détective

Les agents de services internes de sécurité dans les banques sont conduits à exercer eux-mêmes une activité investigatrice de collecte d'informations. Ils jouent alors eux-mêmes le rôle de détectives.

²⁴ Sur les outils d'analyse comportementale, voir les travaux de I. Canhoto et l'ouvrage Hildebrandt, M., Gutwirth, S. (eds), *Profiling the European Citizen. Cross-Disciplinary Perspectives*, Springer, 2008.

²⁵ Ces difficultés ne suscitent guère de mobilisations, pour des raisons que nous analysons in : Amicelle, A., Favarel-Garrigues, G. « Quelles mobilisations face aux atteintes aux libertés dans la lutte contre l'argent sale ? », *Cultures et Conflits*, à paraître en 2010.

²⁶ Sur tous ces points, voir Favarel-Garrigues, G., Godefroy, T., Lascoumes, P. *Les sentinelles de l'argent sale. Les banques aux prises avec l'anti-blanchiment*. Paris : La découverte, 2009.

« Et puis après on se renseigne différemment, on téléphone, on essaye de contacter les proches. Souvent on appelle la femme du débiteur, pour lui demander si elle est au courant du crédit de son mari, s'il a d'autres crédits dans d'autres banques. Les parents aussi, souvent ils aident, ils ont pas envie de voir leur enfant en difficulté, alors ils nous disent souvent la vérité. Quand on les appelle, ils s'y attendent pas, ils n'ont pas eu le temps de préparer une autre version. Et puis après, on prend d'autres numéros de téléphone, par exemple ceux des voisins, pour vérifier les informations. Eux aussi souvent, ils nous donnent de bonnes infos.

Si c'est pour des personnes morales, alors, c'est un peu différent, là on se déplace. Les sommes sont plus importantes et les risques aussi. Alors pour eux on se déplace et on va voir sur place et puis on téléphone aussi, aux autres banques, un peu comme ça et on leur demande « Vous avez tel client ? et ça va ? Y a pas de problèmes avec lui, ... ? » Mais pour les entreprises, les sommes sont plus importantes et les risques aussi. Et là aussi on téléphone aux voisins encore, aux salariés aussi pour savoir si cette firme travaille vraiment. On vérifie tout et on donne nos conclusions au comité de crédit ». (D. 24 juin 2008)

Ils rejoignent sur ce point certains de leurs homologues dans les pays occidentaux, ceux qu'attire particulièrement l'aspect investigateur de leur activité, ceux qui considèrent que l'exercice de leur fonction requiert, selon leurs termes, une « mentalité policière », un goût prononcé pour la collecte et le recoupage des informations. Cette appétence n'est cependant pas l'apanage de ceux qui, auparavant, ont travaillé dans des services répressifs. Elle est partagée par des professionnels qui ont effectué toute leur carrière dans la banque, en passant notamment dans des services d'inspection ou d'audit. Lorsqu'ils sont issus des services répressifs, ces « détectives » s'appuient largement sur les contacts qu'ils ont conservés dans leurs anciens services.

b. les contacts personnels dans les services de sécurité

L'autorité professionnelle se construit en effet par l'évocation des réseaux entretenus, valorisant simultanément le background professionnel, ainsi que la diversité et le niveau de responsabilité des contacts affichés. Les transfuges peuvent provenir de l'ensemble des institutions répressives, les *silovye strouktoury*, (structures de force) mais les anciens policiers (services du ministère de l'Intérieur et de l'ancienne police fiscale) et agents des services de sécurité d'Etat semblent les plus nombreux (par exemple par rapport au parquet).

Les soutiens que revendique le directeur d'une agence spécialisée dans la gestion des crédits bancaires, un ancien policier, sont strictement liés à son ancien corps d'appartenance

Moi je connais tous les chefs régionaux de l'Intérieur : le chef de la police criminelle... Ils me connaissent, ils me répondent... Et avec des ressources administratives, on peut soulever des montagnes²⁷.

Les « ressources administratives » comprennent bien sûr les services d'huissiers²⁸.

On contrôle le travail des huissiers, en essayant de ne pas trop choquer nos anciens collègues. Aujourd'hui les huissiers sont des jeunes filles qui restent un ou deux ans : la rotation est rapide. Il faut dire qu'elles reçoivent 10 000 roubles par moi [300 €], soit autant que ce qu'on recevait en 2001, sauf qu'en plus on avait des primes. On essaie de ne jamais porter plainte contre eux car on veut éviter les conflits. Ce n'est arrivé qu'une fois. Je suis pour ma part en contact personnel avec tous les directeurs de ces services, au niveau régional et local. On les aide matériellement pour les motiver : on les transporte, on leur paye l'essence, on leur donne des informations²⁹.*

²⁷ Entretien avec Levitan

²⁸ Faute de place, nous ne développons pas dans le cadre de cet article l'analyse de l'activité des huissiers, ces fonctionnaires qui sont officiellement en charge de l'exécution des décisions de justice, y compris celles des cours d'arbitrage. Voir sur ce sujet, Favarel-Garrigues, G. « Droit, force et renseignement. L'exécution des décisions de justice en Russie », article en cours de rédaction.

²⁹ Entretien avec Levitan

Ces remarques conduisent à s'interroger plus généralement sur la pérennité des collusions établies dans le but d'acquérir ou de conserver sa richesse. Les transactions interpersonnelles peuvent-elles survivre au départ de l'un des protagonistes ? L'opinion la plus courante laisse penser que les contacts établis avec un agent peuvent facilement être étendues à ses collègues au sein du même service. Le juriste d'une entreprise privée l'exprime par exemple en ces termes :

En ce qui concerne mes réseaux professionnels, il faut d'abord remarquer que le personnel a beaucoup changé dans les services de police où j'ai été. Aujourd'hui c'est plus difficile qu'avant de recevoir des infos sur une enquête pénale par exemple. En revanche, il est vrai que si j'ai un lien avec un mec des services, il a des liens avec des collègues. Peu à peu je commence à connaître les gens de son bureau, de son étage... S'il s'en va, je garde des contacts dans le service. Un type qui rend des services transmet à son successeur. J'ai plein de potes à l'inspection fiscale : si l'un ne peut pas aider à un moment donné, je m'adresse à un autre ou je cherche d'autres contacts.

Mais cette citation montre aussi que les relations collusives établies avec les services administratifs sont d'une grande fragilité. Elles subissent en effet les effets du *turnover* dans ces services, obligeant à instaurer de nouvelles relations ou empêchant de le faire. Le pouvoir des acteurs correspond donc à des configurations particulières qui peuvent s'avérer temporaires. L'un des collecteurs décrit cette situation en évoquant l'évolution de ses relations avec les services d'huissiers :

Nos relations avec les huissiers sont beaucoup plus compliquées que l'année dernière. Le précédent directeur régional du service des huissiers a été viré et remplacé par un moscovite. C'est dû au fait qu'en 2007, son premier adjoint a été assassiné. Un nouveau directeur, l'ancien adjoint du chef des services d'huissiers dans la région de Moscou, a été nommé : il veut juste devenir général, il n'est pas là pour longtemps. Il ne reste plus que 10% des gens qu'on connaissait. Le nouveau directeur a fait venir des employés des régions voisines. Il nous faudrait des contacts là-bas pour pouvoir influencer sur ces gens³⁰.

Les agents en poste des services répressifs qui acceptent de parler de leurs liens avec d'anciens collègues passés dans le privé confirment la fréquence de ces interactions. Un policier qui songe à quitter, après 25 ans de carrière, le service d'enquêtes criminelles de la police judiciaire, spécialisé dans la lutte contre la délinquance économique, pour rejoindre une banque ou une compagnie d'assurance, observe le comportement de ses anciens collègues et peut ainsi apprécier sa valeur dans le secteur privé :

Je me pose la question de savoir où je vais travailler... J'ai plein d'anciens collègues qui bossent dans le département de sécurité d'une banque. C'est utile pour un établissement privé de recruter ce genre de profils : ils ont la compétence nécessaire pour lutter contre le blanchiment, ils ont des contacts professionnels... D'ailleurs, ils m'appellent. A l'heure actuelle, je reçois à peu près un appel par semaine. Et même quand je partirai, quelqu'un continuera de leur répondre dans mon service

Mais ce mythe d'une corporation unie, au-delà des revirements professionnels de certains agents, ne résiste pas toujours à la formation d'intérêts divergents entre anciens collègues : « Les gens qui passent dans le privé, avec le temps, nous parlent de moins en moins. On se rencontre moins ; on a moins confiance »

De tels contacts entre les milieux bancaires et policiers n'ont rien de singulier : ils se sont massivement développés dans les pays occidentaux durant la dernière décennie (à propos des Etats-Unis : Eriksson et Haggerty ; à propos du Royaume-Uni : Levi et Wall ; à propos de la France : Favarel-Garrigues, Godefroy, Lascoumes). Les anciens policiers ou magistrats qui travaillent dans les banques revendiquent ouvertement l'importance de leur capital social (en l'occurrence leur carnet d'adresses) dans les raisons de leur recrutement et dans la fonction qu'ils exercent. Quant aux autres, ils entretiennent des relations aussi discrètes que régulières avec des agents en poste des services de police judiciaire et de renseignement.

³⁰ Entretien avec Cassiopée, Ekaterinbourg, octobre 2008.

Tous indiquent volontiers que ces contacts leur sont utiles pour « *lever un doute* », « *étayer un soupçon* », « *connaître le pedigree d'un bonhomme* » ou encore « *se rassurer face à un gros gibier* ». Les relations sont fondées sur l'échange, comme l'admettent en particulier ceux qui n'ont pas de passé policier ou judiciaire : « *Quand on a un problème, on prend le téléphone et on s'informe, bien qu'on ne puisse pas faire état par la suite de ces informations. En échange on renseigne les flics quand ils ont besoin d'informations sur des comptes, bien qu'eux aussi n'aient pas le droit d'en faire état. De tels coups de fil ont lieu plusieurs fois par semaine* ». Ces échanges illustrent et renforcent une relation d'interdépendance qui concourt au développement d'une coproduction de la surveillance financière. Ce phénomène global a toutefois acquis des traits particuliers dans le contexte russe, où est apparue une offre privée de médiation dans le cadre de ces échanges d'information.

c. le recours à l'*outsourcing*

De nombreux établissements privés choisissent de déléguer certaines fonctions investigatrices ou exécutrices à des entreprises spécialisées dans ce type de prestations. Il s'agit d'un secteur aux contours flous, qui comprend des activités d'intelligence économique, de conseil et de défense juridique, enfin d'assistance dans l'exécution effective des décisions de justice. Nombre de ces entreprises se présentent comme des « agences de collecte », mais ce terme recouvre lui-même plusieurs significations, selon le type d'activités menées :

- a) les activités d'affacturage, déjà évoquées, qui consistent à racheter aux entreprises leurs créances douteuses [*nous n'avons pas rencontrés de gens qui exercent cette fonction*]
- b) celles qui se spécialisent dans le remboursement des crédits bancaires : les banques ont souvent des services internes, mais délèguent plus ou moins complètement les tâches portant sur des sommes peu élevées à des « agences de collecte ».
- c) celles qui se mettent au service d'entreprises en récupérant les sommes qui leur sont dues par des clients, fournisseurs, distributeurs, etc. ;

Cette distinction conduit la plupart de nos interlocuteurs à hiérarchiser les types d'activité. La première catégorie (rachat de créances douteuses) suscite le mépris de ceux qui exercent les deux autres activités. Le terme de « bandit » apparaît le plus souvent pour les stigmatiser. Ce terme est d'ailleurs celui qui, dans les entretiens, revient souvent pour désigner les acteurs malhonnêtes. Par ailleurs, ceux qui travaillent pour les entreprises (la troisième catégorie) se considèrent au-dessus des entrepreneurs spécialisés dans la gestion des crédits bancaires, qu'ils associent à des « *toptouny* » (= piétiner, colporteurs ?), « et non des *juristes* », des gens qui se déplacent pour des sommes peu significatives.

« il faut bien distinguer deux types d'agences de collecte : celles comme les nôtres, de petite taille, qui font peu d'affaires mais que des grosses, et celles qui sont fondées à l'intérieur de banques ou travaillent pour le compte de banques. Dans ce cas, il s'agit de personnes physiques et de petites sommes »³¹.

C'est aux agences de collecte spécialisées dans la gestion des crédits bancaires que nous nous consacrons ici. Chargées de mettre en œuvre les obligations contractuelles ou les décisions

³¹ Entretien avec Cassiopée, octobre 2008, Ekaterinbourg

judiciaires favorables à leur client, leur travail consiste à trouver les informations qu'il ne détient pas lui-même.

« Nous avons fondé cette entreprise en octobre 2006 à trois ; deux anciens policiers et un ancien militaire. Deux d'entre nous ont aussi exercé la fonction d'huissier de justice. On travaille avec les banques sur une base contractuelle et avec des personnes morales qui veulent obtenir un remboursement. Notre travail est d'y parvenir : on va voir les débiteurs, on fait des arbitrages, on récupère de l'immobilier. [...] Les perspectives de développement de ce marché sont bonnes car les banques ne veulent pas toujours gérer ce genre d'affaires en interne : elles préfèrent faire de l'outsourcing, quitte à nous donner un pourcentage. C'est plus avantageux que de conserver des dettes qui sont imposables. [...] On réussit à récupérer des dettes dans 50% des cas, C'est beaucoup mais il s'agit généralement de dettes pourries.

« Notre activité est liée au développement du marché du crédit. On travaille avec les banques, avec lesquels on a deux contrats sur la durée, et avec des entreprises qui veulent récupérer des dettes, [...] d'un montant minimal de 25 000 – 30 000 roubles [soit environ 700 – 850 euros] »³²

Une telle activité consiste principalement à faire fructifier les contacts détenus dans des administrations afin d'accéder à des informations que le client ne peut détenir par lui-même. Dans ce milieu, la compétence s'apprécie à l'aune du background professionnel et des contacts détenus.

S'il est difficile d'estimer la taille de ce secteur d'activité dans une ville comme Ekaterinbourg, il est en tout cas beaucoup plus développé qu'en France. Dans ce dernier cas, le fait qu'un commissaire aille travailler dans une banque est désormais courant, mais il est beaucoup plus rare qu'il fonde une structure intermédiaire pour faire fructifier son capital social en vendant des renseignements. Le secteur de l'« intelligence économique » est beaucoup moins développé que dans les pays anglo-saxons et les rares entreprises qui évoluent dans ce domaine reconnaissent qu'elles sont obligées de « se spécialiser dans l'international ». En Russie la volonté de quitter l'administration pour travailler dans le secteur privé prend diverses formes, qui semblent se développer de manière beaucoup plus comparable : rejoindre le département de sécurité d'un établissement privé, fonder avec des partenaires une entreprise privée, travailler en indépendant, en *freelance* selon l'expression employée par nos interlocuteurs

« J'exerce la fonction de conseiller, je n'ai pas fondé de firme privée car je n'avais pas le capital de départ (...). J'ai eu des propositions pour entrer dans des entreprises mais je les ai refusées. Je suis capable de m'occuper de toutes les affaires tout seul, exclusivement seul, avec mes contacts »

Le développement de ces firmes marque en Russie une reconfiguration du marché de la protection. Alors que ce marché a longtemps placé en concurrence les acteurs répressifs et les acteurs dits « mafieux », c'est-à-dire les gangsters sans lien direct avec les institutions policières (Radaev ; Varese ; Volkov), ces derniers sont absents du secteur d'activité que nous décrivons car ils n'ont pas de compétence particulière pour répondre à la demande d'information des clients. Les gangsters et autres « mafieux » apparaissent cependant dans le discours de nos interlocuteurs, soit afin de parler d'une époque censée être révolue, soit afin d'évoquer des méthodes de travail répréhensibles.

« Douanier de formation, Nikolai Nikolaevitch a commencé à travailler dans le domaine de la collecte des dettes dès le début des années 1990. « De cette époque je ne dirai rien. Chacun peut deviner » - dit Gorkin. Les méthodes étaient bien sûr plus dures. Il fallait alors débusquer (*raskouporivat'*) les débiteurs rapidement. Maintenant les temps ont changé et il y a beaucoup plus d'affaires : grâce à cela, on peut les étaler (*rastiagivat*).³³

Comme dans le cas d'un juriste d'entreprise que nous avons cité, les collecteurs affichent souvent une attitude de rupture avec les pratiques anciennes, plus violentes, tout en assumant de les avoir connues. L'évocation du fait d'avoir travaillé pour ou dans des « structures criminelles » revient

³² Entretien avec « Levitan », juin 2007, Ekaterinbourg.

³³ Portraits de collecteurs in : *Moskovskie Novosti*, n° 45, 2007.

dans plusieurs entretiens, même s'il elle suscite manifestement le dégoût chez l'interlocuteur. C'est la revendication d'un savoir, d'une trajectoire permettant de connaître toutes les facettes des milieux d'affaires, plutôt que la revendication d'un accès au monde criminel. Plus généralement, le professionnalisme s'exprime d'une part par le rejet de pratiques associées à la décennie 1990. Les acteurs rencontrés se présentent en référence à ce double négatif, l'entrepreneur de violence des années 1990 :

On ne recourt jamais à la violence. Les gens viennent nous voir en disant « allez les torturer ! » mais on n'est plus dans les années 1990 ! On n'utilise pas la méthode forte (*silovye metody*) mais la méthode documentaire.

Cette référence à la violence des pratiques d'exécution dans les années 1990 est omniprésente dans la présentation publicitaire que ces firmes font d'elles-mêmes, sur leurs sites Internet ou dans des articles de commande. « Maintenant c'est sans le fer à repasser.. » titre l'une de ses publications, garantissant que les procédures n'ont « rien de criminel », ne conduisent pas à « torturer les débiteurs », ni à leur « fixer des rendez-vous nocturnes dans des lieux déserts »³⁴. Une agence de collecte lie sa « bonne réputation » à la réalisation d'un travail civilisé « sans violence criminelle » (*bez kriminala*), mais explique qu'elle embrasse des méthodes de « soft » et « hard collection », en anglais dans le texte³⁵. Tous insistent sur le fait qu'ils emploient des méthodes « civilisées » et qu'ils sont compréhensifs vis-à-vis des débiteurs les plus démunis.

d. l'usage des bases de données

Le besoin d'informations a suscité le développement d'une offre technique spécialisée : il s'agit d'outils informatiques spécialisés dans le traitement de bases de données contenant des informations sur les personnes physiques et morales.

L'usage de bases de données afin de mieux « connaître les clients » (*Know Your Customer, KYC*) est très développé dans le monde occidental, mais il ne s'agit pas des mêmes contenus. Les outils que les banques européennes achètent sont des bases de données sur des personnes qui peuvent représenter un risque pour les établissements en lien avec eux. L'exemple le plus évident est celui des diverses listes anti-terroristes (personnes physiques et morales) qu'ont constitué les gouvernements et les organisations internationales. Un autre exemple est celui des « personnes politiquement exposées », c'est-à-dire de ceux qui partout dans le monde exercent d'importantes responsabilités politiques, administratives, voire économiques. Dans le cadre de la lutte contre la corruption, divers textes internationaux ont demandé depuis le début des années 2000 aux établissements bancaires de renforcer leur vigilance vis-à-vis de cette population. Des firmes privées se sont rapidement positionnées sur ce nouveau marché afin de proposer des listes élaborées à partir d'une veille de la presse internationale. Certaines de ces firmes revendiquent de détenir des informations sur 500 000 « personnes politiquement exposées ».

Les bases de données utilisées en Russie sont très différentes. D'abord parce qu'elles offrent des données confidentielles et non publiées dans la presse, ensuite parce que leur usage est illégal. Il s'agit d'une compilation de fichiers administratifs divers.

On utilise ici dans le bureau un tas de bases de données, qui nous permettant d'avoir plein d'infos tant sur les personnes physiques que morales. Celle-ci combine les données de l'ensemble des services de l'Etat. C'est pas très légal, je vous

³⁴ « Kollekcija dolgov : teper' bez utüga » (« La collecte des dettes : maintenant sans le fer à repasser »), *Bankovskoe obozrenie*.

³⁵ Agence « Intellekt – S », site Internet : www.intellectpro.ru/kol

préviens tout de suite. C'est un hacker qui nous l'a vendue pour 200 dollars. Vous voulez une démonstration ? Prenons l'exemple de la personne qui vous a amené ici : vous voyez, on a tout de suite son nom, tout le patrimoine enregistré sous son nom, la voiture qu'elle possède (une Toyota), les personnes morales auxquelles elle est liée, leur patrimoine, etc... Elle n'a pas grand-chose à se reprocher, pas de passé judiciaire, pas de dettes, mais elle ne conduit pas très bien : trois violations du code de la route ces trois dernières années ! En outre, il apparaît que son fils a évité de faire son service militaire. La base de données est rafraîchie tous les ans.

J'ai fait récemment une recherche à partir d'un simple nom de famille, j'y ai passé une heure et demi, et j'ai trouvé son adresse, celle de sa mère, le nom de sa copine, de quelques-uns de ses amis. Pour avoir ces infos, on a examiné son patrimoine, ses voitures, etc. C'est très rapide et très pratique : si on avait utilisé nos ressources administratives, on serait arrivés au même résultat, mais cela aurait pris trois mois

Si tous les interlocuteurs ne sont pas aussi explicites, ils ne cachent pas néanmoins qu'ils y recourent. Ils pointent cependant deux limites dans l'usage de ces bases. Certains interlocuteurs trouvent que ces outils donnent trop d'information et relativisent du coup leur importance dans la sélection et le suivi des emprunteurs.

« Nous on a conclu un accord avec cette société qui nous a proposé ces bases [illégales]. Mais le problème avec elles, c'est que si tu tombes dedans, il t'est difficile d'en sortir. Y a tout dans cette liste noire, les infractions au code de la route... les retards de paiement même pour quelques kopeks. Alors si tu fais un *scoring* objectif, avec cette liste, tu te retrouves avec 70-80% de rejets d'accords de prêts pour des personnes physiques. » A.Tbank,

D'autres interlocuteurs évoquent cependant le fait que ces bases de données ne sont pas suffisamment actualisées. Comme le rapporte l'un d'entre eux (entretiens, octobre 2008) :

« En ce qui concerne les bases de données qu'on utilise, elles sont encore accessibles aujourd'hui, mais il est plus dur de les acheter. En plus, il y a pas mal d'escroqueries où l'on vous vend des bases de données usagées : il faut les vérifier, mais elles continuent d'être utiles. »

Permettant de gagner du temps et d'économiser les ressources administratives, ces outils ne se substituent nullement aux contacts personnels.

La privatisation de l'exécution ne rend pas compte de la réalité car l'idée d'une concurrence entre des prestataires « publics » et « privés » d'information masque la prééminence des acteurs publics dans ce domaine. En effet la légitimité des entreprises privées est bien souvent due à la somme des contacts qu'elles possèdent dans les administrations. Si les contacts s'éteignent, l'activité s'arrête. Cette remarque sur les limites de la perception de ce secteur d'activité comme un marché ouvert marque une différence profonde entre les « entrepreneurs de violence » comme les a décrits Volkov dans les années 1990 et les « entrepreneurs de renseignements » des années 2000. Le marché du racket fut pendant un temps beaucoup plus « ouvert » que celui-ci, strictement réservé aux anciens et actuels représentants des structures de force (*siloviki* et *ex-siloviki*), et non aux gangsters de quartier. Le moment étudié est un moment où se reconfigure l'offre de protection.

CONCLUSION (provisoire)

Loin de pouvoir opposer confiance et régulation informelle d'un côté et institutionnalisation et recours aux règles et au droit d'autre part, cette enquête de terrain montre qu'il faut penser dans les pratiques la combinaison des deux aspects de la lutte contre l'incertitude qui prévaut dans la relation de crédit.

Les modes de coordination des agents s'agentent différemment selon les configurations, les relations, les types des clients, la nature des banques, et leur degré d'institutionnalisation et de bureaucratisation. Toutefois, la bureaucratisation et l'institutionnalisation bancaire en Russie n'ont pas fait disparaître le recours à des formes parallèles de renseignement et d'information sur les candidats au crédit.

Bibliographie

Barisitz S., *Banking in Central and Eastern Europe 1980-2006. From Communism to Capitalism*, Routledge, Taylor & Francis, London, New York, 2007.

Bonin J., Hasan I. Watchel P., *Banking in Transition Countries*, Discussion Paper, n°12, BOFIT, 2008.

Buyske G., *Banking on Small Business. Microfinance in Contemporary Russia*, Cornell University Press, Ithaca And London, 2007.

Callon M, Muniesa F., « La formation des économistes et l'ordre symbolique marchand », *Traité de Sociologie économique*, Steiner P., Vatin F. (dir.), PUF, 2009.

Clément-Pitiot H., Scialom L., « Réformer l'intermédiation financière en Russie : les options », *Revue Economique*, vol 46, n°2, mars 1995

Carruthers, Bruce and Barry Cohen. 2006. "The Mechanization of Trust: Credit rating in 19th c. America", *Working paper*, Department of Sociology, Northwestern University.

Cohen D., De Boissieu C., De Pontbriand G., « Le comportement des entreprises russes face à la transition, », *Politique étrangère*, 1994, Vol.59, n°2, pp.419-434.

Delpuech T., « Les aspects institutionnels de la transition vers la démocratie en Europe centrale et orientale », *La nouvelle Alternative*, n°40, déc. 1995, p. 51-54.

Dufy C., *Le troc dans le marché. Pour une sociologie des échanges dans la Russie postsoviétique*, Paris, L'Harmattan, 2007.

Ferrary, M., « Mécanisme de régulation de la structure des qualifications et spécificité du capital humain. Un analyse du capital social des conseillers bancaires », *Sociologie du travail*, vol 44, p.119-130, 2002.

Fontaine L., *L'économie morale*, Paris, Gallimard, 2007.

Gontcharov, Zimmermann, 2007,

Guinane T., 2008 à paraître.

Guseva A., A. Rona-Tas, "Uncertainty Risk and Trust: Russian and American Credit Card Markets Compared", *American Sociological Review*, n°3, 2001, pp.437-466.

Guseva A., *Into the Red : the Birth of the Credit Card Market in Postcommunist Russia*, Stanford : Stanford University Press, 2008

Guznov A., "Russian banking legislation: past, present and future development, *Law in transition*, European Bank for reconstruction and Development", septembre 2005.

Hendley (K.), Ickes (B.), Murrell (P.), Ryterman (R.), "Observations on the Use of Law by Russian Enterprises", *Post-Soviet Affairs*, 13, (1), 1997, p.19-41.

Johnson J. *A Fistful of Rubles: The Rise and Fall of the Russian Banking System* (Cornell University Press 2000).

Jordan, Cally E. and Majnoni, Giovanni, "Financial Regulatory Harmonization and the Globalization of Finance" in *Globalization and National Financial Systems*, A. Hanson, Patrick Honohan and Giovanni Majnoni, eds., International Bank for Reconstruction and Development/World Bank, 2002-2003.

Kornai (J.), « The Place of Soft Budget Constraint Syndrome in Economic Theory », *Journal of Comparative Economics* (26), 1998, p. 11-17.

Ledeneva A. (2002) "Underground banking in Russia", *Journal of Money Laundering and Control* 5(4), 268-279.

Ledeneva (A.), *How Russia really works*, Cornell University Press, 2006.

Mizruchi M. Brewster Stearns Linda, "Getting Deals Done : The Use of Social Networks in Bank Decision Making", *American Sociological Review*, Vol.66, N°5, (Oct.2001), pp.647-671.

Mügge, 2008 à paraître

Orlova, A. V., "Russia's anti-money laundering regime: law enforcement tool or instrument of domestic control?" *Journal of Money Laundering Control*, Year: 2008 Volume: 11 Issue:3 Page: 210 – 233.

Poon M. "From New Deal Institutions to Capital Markets: Commercial consumer risk scores and the making of subprime mortgage Finance», source internet, accès le 1^{er} février 2010, www.csi.ensmp.fr/Items/WorkingPapers/.../DLWP.php?.

Pistor, Katharina, (2000) "Patterns of Legal Change: Shareholder and Creditor Rights in Transition Economies", *European Business Organization Law Review*.

Schoors K., "The Fate of Russia's Former State Banks: Chronicle of a Restructuring Postponed and a Crisis Foretold", *Europe-Asia Studies*, Vol. 55, No. 1 (Jan., 2003), pp. 75-100

Sapir J., «La Russie en 2008. Bilan économique des 'Années Poutine '», *Historiens et Géographes*, n°402, Mai 2008, pp. 93-110.

Singer D. A., *International Organization*, Vol. 58, No. 3 (Summer, 2004), pp. 531-565

Stiglitz J. ; Weiss A. "Credit rationing in markets with imperfect information", *The American Economic Review*, 1981, vol. 71, n°3, pp. 93-410.

Subbotina, N. "Development of anti-money laundering regime in Russia", *Journal of Money Laundering Control*, 2008, Volume: 11, Issue: 4, 358 – 370

Uzzi B. 1999. "Social Relations and Networks in the Making of Financial Capital" *American Sociological Review*, vol. 64, pp.481-505.

ANNEXE 1

**Liste des entretiens effectués lors de deux séjours successifs en Russie
(avril 2007 Moscou et Ekaterinbourg, et juin 2008 à Ekaterinbourg)**

Séjour avril 2007

Entretien 1

Olga R.
avocate internationale, associée d'un cabinet occidental
35 ans

Entretien 2

C. D. A
Avocat, 30 aine
Cabinet d'avocats russes, Moscou

Entretien 3

D. E.
Avocat indépendant
50aine

Entretien 4

D. L.
Avocat
Cabinet d'avocats moscovite
Moscou
25-30 ans

Entretien 5

A.G.
Chargé du développement de la banque S.
35.40 ans
Moscou

Entretien 6 Moscou

P. A.
Chargé du développement de la banque en cours d'enregistrement S
25-30 ans
analyste des risques dans le département crédit

Entretien 7 Moscou

M. B.
Fondateur du fonds d'investissement M
Membre du comité de direction
50-60 ans

Entretien 8 Moscou

K.V.

Ancien membre de la police, chargé du recouvrement des dettes dans des relations informelles
Moscou

Entretien 11 Ekaterinbourg

A. V.

Responsable d'une société d'édition (200 salariés) et d'un centre commercial

35-40 ans

Entretien 12 Ekaterinbourg

K. A.

Directeur d'une société de leasing

Entretien 13 Ekaterinbourg

I. K.

Directrice d'une PME de coursiers

30-35 ans

Entretien 14 Ekaterinbourg

K., E.

Président du comité pour le développement de la petite entreprise (Gouvernement de l'oblast de Sverdlovsk)

Entretien 15 Ekaterinbourg

D. T.

Analyste des risques, département du crédit

KMB Bank

25-30 ans

Entretien 16 Ekaterinbourg

P. V.

Directeur d'un magasin de textiles

25-30 ans

Entretien 17 Ekaterinbourg

D.

Juriste, département juridique

Banque G.B.

20-25 ans

Entretien 18 Ekaterinbourg

P. A

Responsable du département crédits

BBank

30-35 ans

Entretien 19 Ekaterinbourg

G. A.

Responsable du département du contrôle interne

VBank

30-35 ans

(ancien membre de la Banque Centrale, filiale de l'Oural)

Entretien 20 Ekaterinbourg

X

Chef du service des huissiers du quartier Leninskij (Ministère de la Justice)

45 ans

Entretien 21 Ekaterinbourg

L. V.

Responsable du département crédit pour les petites entreprises

Sberbank

25-30 ans

Entretien 22 Ekaterinbourg

E. P.

Responsable du service des hypothèques et de la vente en état futur d'achèvement

Service fédéral d'enregistrement

25-35 ans

Séjour juin 2008

Entretien 23 (cf entretien 18)

P. A

Responsable du département crédits

BBank

30-35 ans

Entretien 24

D.

Responsable du service juridique

BBank

25-30 ans

Entretien 25

O.

Responsable du service de sécurité

BBank

45 ans

Entretien 26

A. D.

Responsable de filiale de TBank (siège région de Tiumen)

40 ans

Entretien 27

D.

Directeur du service juridique T.Bank

25 ans

Entretien 28

E.V.

Responsable service du crédit aux entreprises

Responsable de la comptabilité des entreprises et des relations avec la BCR

ABBank

45 ans

Entretien 29

O.N.

Responsable du service juridique dans la plus grande banque régionale

Entretien 30

I responsable crédit aux entreprises

USBank petite banque régionale

28 ans

Entretien 31

A.

Broker indépendante en crédits

35 ans